L'essentiel DU CAMEROUN

www.essentielcameroun.com - https://www.facebook.com/EssentielCameroun

400Fcfa

Présidentielle 2018

J-25

Directeur de la publication: Antoine WONGO AHANDA
Recépissé de déclaration N° 083/RDPOP/JO5/SAAJP

Bi hebdomadaire d'information et d'analyse

N°194 mercredi 12 septembre 2018

VOTRE JOURNAL DEVIENT TRI HEBDO (LUNDI-MERCREDI-VENDREDI)

SEPTENNAT DU SPORT

Ces victoires qui ont réjoui les Camerounais

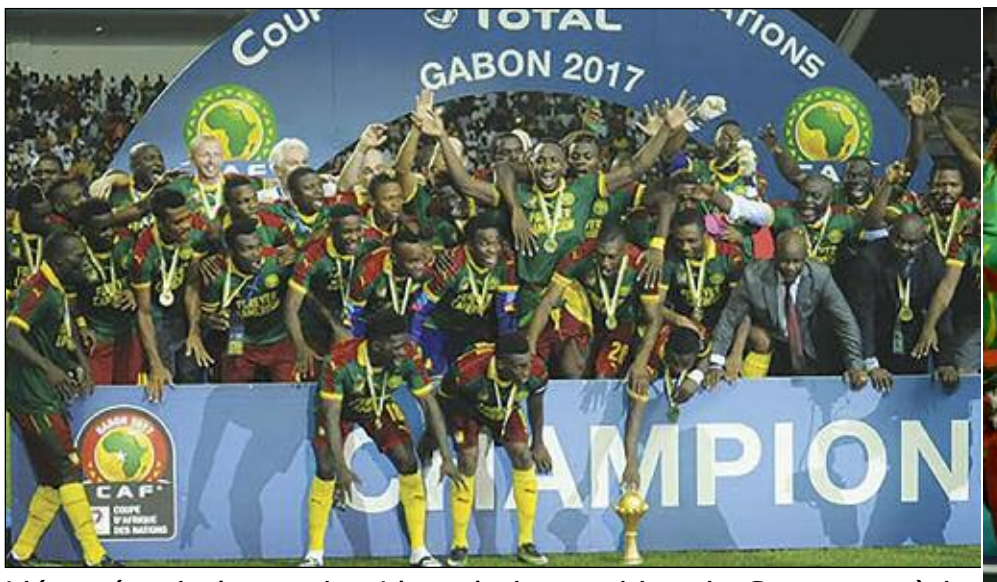

L'épopée glorieuse des Lions indomptables du Cameroun à la Coupe d'Afrique des nations de football en février 2017 au Gabon est encore fraîche dans les mémoires. La belle aventure des Lionnes du volleyball à Yaoundé en novembre 2017 reste inoubliable comme l'exploit de l'équipe féminine de football qui a échoué près du but à la finale de la CAN féminine organisée en terre camerounaise en novembre 2016. Des athlètes de plusieurs disciplines (judo, sambo, nambudo et bodybuilding) ont fait résonner l'hymne nationale sur des arènes de sport ; le couronnement d'un septennat riche en victoires sportives.

Pp. 6-7

Présidentielle 2018

La sécurité sera assurée partout

C'est la principale annonce faite par le ministre de l'Administration territoriale Paul Atanga Nji, à l'issue de la tenue de la première conférence semestrielle des gouverneurs de régions de l'année qu'il a présidée à Yaoundé les 10 et 11 septembre 2018. P. 2

ÉDUCATION

L'approche par compétences fait débat

Bon nombre d'enseignants avouent n'être pas encore prêts pour mettre en pratique cette nouvelle pédagogie. Tout comme d'autres évoquent la non disponibilité des manuels scolaires indispensables pour cette approche, ainsi que le déficit de leur remise à niveau.

Pp. 8-9

ÉVOCATION

11 SEPTEMBRE 2001

Le jour qui a changé la face du monde

P. 11

CHRONIQUE DE PRÉ-CAMPAGNE

MINAT

Les gouverneurs face au défi électoral

Le ministre de l'Administration territoriale a défini la politique sécuritaire à adopter dans les dix régions durant la période électorale.

Arnaud Evina (Stagiaire)

Prendre des mesures appropriées pour maintenir la sécurité et le respect de la loi avant, pendant et après l'élection présidentielle. Telle est la résolution de la première conférence semestrielle des gouverneurs de région tenue du 10 au 11 septembre 2018 à la salle de conférences de l'hôtel de ville de Yaoundé. Ces premières assises des gouverneurs au titre de l'année 2018 se sont tenues dans un contexte marqué par l'élection présidentielle, avec pour but de trouver ensemble des réponses appropriées aux enjeux et aux défis de l'heure. Il s'est agi également de donner les dernières recommandations aux patrons des régions pour assurer la sécurité avant, pendant, et après les élections.

Placé sous le thème « *Autorités administratives et sécurisation du processus électoral* », cette conférence présidée par le ministre de l'Administration territoriale Paul Atanga Nji a connu non seulement la participation des gouverneurs des dix régions, qui ont chacun à son tour fait un exposé sur la situation économique, sociale, culturelle, politique et sécuritaire de leurs régions respectives, mais aussi celle du délégué général à la Sûreté nationale, Martin Mbarga Nguele et le secrétaire d'Etat à la Défense chargé de la gendarmerie nationale Galax Etoga qui ont donné une communication conjointe sur « *la sécurisation de l'environnement électoral* ». Enfin, le ministre de la Décentralisation et du développement local Georges Elanga Obam a fait une communication sur « *les avancées enregistrées en matière de décentralisation au Cameroun* ». Dans son mot de bienvenue, le ministre Atanga Nji n'a pas oublié de rappeler aux acteurs politiques, ONG et autres institutions placées sous la tutelle du MINAT, le respect de la loi. « *J'attends des responsables politiques, chefs des ONG et autres acteurs, une attitude responsable, un comportement exemplaire et un langage mesuré* », a-t-il déclaré.

Chronogrammes d'activités

Aux gouverneurs de régions, le ministre a demandé le respect des dispositions légales qui encadrent les activités des partis politiques et des ONG durant toute la période électorale. Pour lui, dans le but d'une bonne organisation des élections, l'autorité de l'Etat doit être respectée par tous les acteurs politiques, car personne n'est au dessus de la loi. Il a été aussi demandé dans le même ordre d'idées aux gouverneurs d'assurer le cadre sécuritaire de tous les candidats inscrits à l'élection présidentielle surtout ceux qui vont se déployer dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. « *Nous n'avons pas attendu cette réunion pour mettre en place des mesures de sécurité* », a pour sa part rassuré le gouverneur du Littoral Samuel Dieudonné Ivaha Diboua. Après cette déclaration, le Minat a demandé aux partis politiques devant battre campagne dans les régions mentionnées de faire parvenir leurs chronogrammes exacts d'activités dans lesdites parties du pays.

En rassurant les populations des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest sur la sécurité lors des élections, le MINAT a dit que « *Toutes les dispositions sont prises pour mettre hors d'état de nuire les criminels et faire en sorte que la paix et la sécurité soit sauvegardée sur toute l'étendue du territoire camerounais* ». Ainsi, en application de l'article 43 alinéa 7 du code électoral qui stipule que « *Les administrations apportent leur collaboration et leur appui à Elections Cameroon dans le cadre de l'exécution des missions qui lui sont assignées* », les autorités administratives, sur haute instruction du chef de l'Etat, devront répondre à toutes les sollicitations d'ELECAM avant, pendant et après les élections du 07 octobre prochain.

PAUL ATANGA NJI, MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

« *J'attends une attitude responsable de la part des acteurs politiques* »

« La conférence de cette année a pour point focal la prochaine élection présidentielle. Le message est clair et est en application de l'article 43 alinéa 7 du code électoral qui dit que « les administrations apportent leur collaboration et leur appui à Elections Cameroon dans le cadre de l'exécution des missions qui lui sont assignées ». Ainsi, le chef de l'Etat a instruit des mesures visant à organiser l'élection dans les 360 arrondissements que compte le Cameroun.

Je crois que l'élection présidentielle est un moment critique pour un pays. Voilà pourquoi j'ai interpellé tous les acteurs intervenant dans ce processus. J'attends des responsables politiques, chefs des ONG et autres acteurs, une attitude responsable, un comportement exemplaire et un langage mesuré pour le bon déroulement de cet évènement. Car les électeurs ont besoin de suivre les programmes politiques et non les calomnies et les injures. Il faut savoir que le chef de l'Etat a aussi instruit les gouverneurs d'assurer le cadre sécuritaire de tous les candidats inscrits à l'élection présidentielle, surtout ceux qui vont se déployer dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Ces derniers doivent donc faire parvenir leurs chronogrammes exacts d'activités dans lesdites parties du pays, pour bénéficier d'une meilleure couverture sécuritaire. Nous avons demandé aux gouverneurs de veiller au respect de la loi. Nous pouvons ainsi dire sans risque de se tromper que l'élection présidentielle aura bel et bien lieu le 07 octobre prochain. »

L'essentiel DU CAMEROUN

IMMEUBLE SOCIETE GENERALE CAMEROUN
Carrefour des carreaux
B.P : 1260 Yaoundé
Contact : 655 76 80 94
wongoahanda.antoine@camermedias.com
www.camermedias.com

L'essentiel DU CAMEROUN

Directeur de la publication : Antoine Wongo Ahanda
Coordonnateur de la Rédaction : Christophe Mvondo
Rédacteur en Chef Informations générales : Abraham Ndjana Modo
Rédacteur en Chef Enquêtes et dossiers : Blaise Nnang
Chroniqueurs : Alphonse Ateba Ndoumou, Bartho Amugu
Rédaction : Charles Nwanochi, René Noël Atangana, Arnaud Joseph Etoundi, Marc Mounga, Aboubakar Yero, Ahmed Abdou-Aziz, Rodolph Tanga, Mathieu Nathanaël Njog, Nomo Modo, Francis Nguélé, Nathalie Ahanda
Relecture : Lionel Owona
Webmaster : Jean-Francis Ahanda
Commercial et Marketing : Roger Ngonda Yusi
Soutien technique : Thomas Aurélien Ndassibou et Boris Manda Nkodo
Stagiaires : Mercedes Beleheka, Alice Thècle Balla, Rose Bertille Mbang
Conception Graphique: Laurent ABAH © CREATIVE THINK (+33760952325)
Production : Eric Azegue
Impresssion : SOPECAM
Tirage : 4000 exemplaires
Distribution : Eric Azegue
https://www.facebook.com/EssentielCameroun

CHRONIQUE DE PRÉ-CAMPAGNE

ENGAGEMENT

La Lekié réaffirme son soutien à Paul Biya

C'est ce qui ressort des assisses républicaines du département en vue d'assurer un plébiscite au candidat du RDPC à l'élection présidentielle du 07 octobre 2018.

Abraham Ndjana

La forte présence des personnalités, issues de divers secteurs d'activité, enregistrée le 09 septembre dernier à Monatélé, est la matérialisation de la volonté manifeste des fils et filles du département de la Lekié autour d'un objectif politique commun. Il s'agit, ni plus ni moins, du soutien inconditionnel au président Paul Biya, candidat à sa réélection le 07 octobre prochain. Autour du président de séance Henri Eyebe, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, président de la commission départementale de coordination de la campagne du Rdpc et de l'honorable Jean Bernard Ndongo Essomba, président de la commission régionale de coordination régionale du Centre, invité spécial, les élites ont encore réaffirmé leur engagement au président-candidat du Rdpc. C'était avec l'onction des partis politiques alliés au Rdpc, au rang desquels, le Parti de l'alliance libérale (PAL), le Parti unifié républicain, (PUR), le Parti des démocrates camerounais (PDC) et le Parti de l'alliance du Cameroun (PAC).

L'on a également remarqué la présence à Monatélé dimanche dernier du secrétaire d'Etat à la Défense chargé de la gendarmerie nationale, Galax Etoga et de l'abbé Jean-Marie Bodo, membre de la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et *du multiculturalisme. « Les intérêts de la Lekié sont ceux du président Paul Biya, pour un développement harmonieux du Cameroun »*, a rappelé en substance le ministre Henri Eyebe Ayissi. Il a profité de l'occasion pour mettre en garde ses frères et sœurs contre les sirènes de la division et autres mirages des vendeurs d'illusions. *« Non aux expérimentations hasardeuses des nouveaux venus en politique. A ceux-là, nous leur disons qu'il n'y a rien de substantielle à prendre dans la Lekié »*, a-t-il rappelé.

Dans une déclaration solennelle, les différentes forces vives demandent au président Pau Biya *« d'intégrer le département de la Lekié, à travers Monatélé, son chef-lieu, qui est également sa cité d'adoption, dans son itinéraire des descentes sur le terrain, au titre de la campagne électorale du scrutin présidentiel du 07 octobre 2018 »*.

Outre le préfet Simou Kamsu Patrick, l'ensemble des neuf sous-préfets du département ont participé aux assises de Monatélé dont le deuxième point inscrit à l'ordre du jour la portait sur la finalisation de l'opération solidarité Lekié avec les populations du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Il faut rappeler que le gouverneur du Centre Naseri Paul Bea avait adressé une lettre aux autorités administratives de son ressort pour leur demander d'organiser cette opération en s'appuyant sur l'élite locale. Cette action a permis la mobilisation à ce jour d'une somme de 42 millions de Fcfa. S'agissant de la distribution des cartes d'électeur, l'opération se poursuit normalement selon le point fait par le responsable local d'ELECAM. Par ailleurs, la campagne électorale qui sera lancée le 22 septembre prochain va se déroulement parallèlement avec la distribution des cartes 2981 cartes en stock et du reste encore attendu d'ELECAM.

NYONG ET MFOUMOU

Le RDPC collecte 42 millions pour la campagne de Paul Biya

Réunis vendredi dernier à Akonolinga, militants et élites de ce département ont collecté cette cagnotte représentant leur contribution nécessaire pour battre campagne en faveur du candidat du RDPC.

Bartho Amugu

Dans le souci de soutenir leur candidat à l'élection présidentielle du 07 octobre prochain, les forces vives du département du Nyong-et-Mfoumou, militantes et militants du rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) se sont réunis pour apporter leur soutien financier. Le cercle municipal d'Akonolinga a servi de cadre à ces assises qui regroupaient les députés, les sénateurs, les conseillers municipaux, les élites et les militants soucieux d'apporter leur précieuse contribution à la réussite de la campagne électorale dans leur département. D'une seule et même voix, ils ont décidé après trois heures de travaux de s'imprégner des consignes de campagne du comité central du RDPC. Celles-ci se résument à retirer leur carte électorale et à participer physiquement au plébiscite de leur candidat naturel, aucune voix n'est de trop.

Au-delà de ces mesures préliminaires, il s'agira également du porte-à-porte, de proximité afin d'être présent sur le terrain pour convaincre les électeurs potentiels, les convaincre du bien-fondé du choix de leur candidat. Ceci évite également la dispersion des énergies et des dépenses faramineuses. Cette campagne de proximité envers les militants et les militants du RDPC a pour but de convaincre et d'affirmer la présence sur le terrain. Ces actions ont d'ailleurs été entreprise depuis afin de mieux quadriller le terrain. Ce travail de fourmi a été depuis mis en œuvre par les cinq arrondissements à travers les comités de base du RDPC dans le souci d'adhérer à cette initiative louable et pertinente car, il s'agit d'obtenir un score maximal en faveur de leur candidat naturel.

La solidarité à cette initiative a rencontré l'adhésion de tous les niveaux du parti : sections, sous-sections, comités de base. Au niveau des constitutions, celles-ci variaient ente 2000 et 15 millions de francs et ont atteint la somme de 42 185 000 Fcfa contrairement à la levée des fonds de la dernière levée ayant servi à l'organisation et à l'encouragement pour les inscriptions sur les listes électorales qui a atteint la somme de 25 millions de Fcfa. Vendredi dernier, les élites du RDPC ont donc apprécié cet élan de solidarité visant à œuvrer à l'élection du candidat Paul Biya le 07 octobre prochain. Les responsables politiques de cette opération ont annoncé que lors de la première levée de fonds, un reliquat de 7 millions de Fcfa disponible sera donc versé à la nouvelle levée de fonds pour plus d'efficacité dans le cadre de la campagne électorale devant débuter le 22 septembre prochain. Il faut rappeler que le lancement de la campagne électorale dans le Nyong-et-Mfoumou aura lieu du 22 septembre prochain à Ayos.

MUSIQUE

Des jeunes chantent pour Paul Biya

Le trio artistique 2 Boys et Chelsea, invitent la jeunesse à aller voter pour le candidat du RDPC le 07 octobre prochain.

Arnaud Joseph Etoundi

Le président sortant Paul Biya a de la cote chez les jeunes. L'homme du Renouveau et candidat du RDPC est l'homme de la situation pour mener à bon port le *« bateau Cameroun »*. En sa qualité de stratège, de père et même de guide pour une République exemplaire, la jeunesse camerounaise a toujours su lui confier ses problèmes auxquels il essaye de trouver des solutions. Il faut noter que dans cette jeunesse qui croit dur comme fer aux actions du président Paul Biya, l'on retrouve des sportifs, des comédiens, des étudiants, sans oublier des artistes musiciens à l'instar du trio artistique *« 2Boys »*, composé de 02 hommes et de Chelsea.

Disponible sur YouTube depuis le 1er septembre dernier, le vidéogramme qui a comme titre :*« Allons Voter Paul Biya »* fait le buzz. Les trois artistes arborent la tenue du RDPC. Ils invitent les jeunes à se rendre aux urnes le 07 octobre prochain pour voter massivement en faveur de l'homme du Renouveau. Les 2Boys et Chelsea présentent les grandes réalisations du président sortant, notamment les chantiers de la CAN total 2019 en cours de réalisation, sans oublier les barrages hydro électriques de Memve'ele, Mekin, et Lom Pangar ainsi que de nombreuses infrastructures routières, sanitaires et scolaires du septennat de Paul Biya.

Outre l'aspect musical du vidéogramme, le trio véhicule un message qu'il transmet à la jeunesse camerounaise, pour eux, le président Paul Biya est le candidat idéal qui conduira son peuple vers la prospérité, dans l'égalité, la sérénité. Des thématiques comme la paix, le développement, la sécurité sont également abordées dans ce vidéogramme, puisque la présence des militaires prouve à suffisance que « l'homme lion » s'est toujours prononcé sur le volet sécuritaire en condamnant avec fermeté les actes terroristes et de vandalisme visant à déstabiliser le Cameroun. Ce qui lui permet alors d'assurer à son pays paix et la stabilité. À cette paix, le vivre ensemble et la diversité culturelle y est aussi représenté puisqu'une partie de la musique est chantée en anglais par l'artiste Chelsea. Deux semaines de sa disponibilité sur YouTube, le vidéogramme *« Allons voter Paul Biya »* des 2Boys feat Chelsea a déjà récolté environ 700 vues et près de 29 mentions dont *« 20 J'aime »*.

CHRONIQUE DE PRÉ-CAMPAGNE

MRC

L'ambition de transformer le secteur agricole

Avec deux objectifs principaux, la politique agricole du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun vise à assurer la sécurité alimentaire du pays, tout en procurant des revenus aux producteurs et en faisant du pays un exportateur net des produits agricoles.

Arnaud Evina (Stagiaire)

Dans son plan de campagne, le MRC du Pr Maurice Kamto n'a pas oublié le volet agricole. L'amélioration des conditions de vie des Camerounais, selon lui, passe par le développement agricole, un secteur encore négligé. Dans son plan de société ainsi présenté, le MRC définit ce développement sur deux objectifs/ une meilleure organisation du secteur et l'accroissement de l'efficacité des exploitations familiales qui demeurent les plus nombreuses dans la structure agraire du pays. Pour Pierre Paul Moneyékombo agriculteur résident à Akomendibi par Sangmélima, cette ambition est peu réalisable. « *Il faut prendre en considération les réalités du terrain. Tout le monde n'est pas propriétaire terrien et aussi le sol n'est pas le même partout. Et pour accroitre la production, il faut de grands espaces et aussi l'utilisation des engrais chimiques. Le déboisement que va entrainer l'utilisation d'un grand espace et l'utilisation des engrais chimiques ne contribueront plus à la construction d'écosystèmes durables* », explique-t-il. A la suite de la réaction de cet agriculteur, l'on se demande par quel chemin le MRC va passer pour ne pas glisser sur cette lancée.

En ce qui concerne la réalisation du second objectif, le MRC met en avant le développement d'une agriculture moderne des grandes plantations de production, aussi bien des produits traditionnels de rente que des produits vivriers destinés au marché international.

Mécanisation

Pour y arriver, le parti procédera à la mécanisation des grandes exploitations, mais aussi des petites afin de diminuer la pénibilité du travail des agriculteurs et d'accroître les rendements. Il facilitera l'accès aux facteurs de production permettant d'améliorer la productivité, notamment à travers un accès sécurisé à la propriété foncière, la mise en place d'un semencier national ainsi que des structures de production.

A cet effet, une solution financière est proposée : la création des mécanismes de financement appropriés, tout en distinguant les structures de financements des grandes exploitations de celles de financement des exploitations familiales. Ces dernières pourront trouver les financements requis auprès des micro-banques rurales appuyées le cas échéant par les soutiens financiers de l'Etat. Sur le plan agro-industriel, la politique du MRC consistera en la mise en place des agropoles spécialisés suivant les bassins de production. Il s'agira de mettre en place des filières agro-industrielles complètes, allant de la production des produits agricoles primaires à leurs transformations industrielles par des unités de productions articulées aux bassins de productions. Face à cela, John Christian Essiane économiste réagit : « *la situation financière actuelle du monde ne permet pas de s'offrir un certain luxe car cela est quasi impossible. Parler de deux caisses de financement des deux secteurs agricoles soulevés par le MRC apparait très difficile. Cependant, l'idéal serait d'avoir une caisse et suivre ses transactions* ».

AKERE MUNA

Incertitude sur la coalition

A 25 jours de l'élection présidentielle, aucun indice fiable ne laisse envisager un regroupement des partis politiques de l'opposition contre le candidat du RDPC.

Olivia Camille Ayissi (Stagiaire)

Pour rendre son projet de coalition réel et faisant face aux objectifs du peuple, Akere Muna estime que deux phases sont envisageables pour y arriver. D'abord, la perception qui, selon lui, permettra à l'électorat de vouer les efforts des candidats afin d'étancher leur soif pour un changement. Ensuite, la stratégie, car plus le nombre d'adhérents augmente, plus la chance de gagner le terrain est à proximité. L'algèbre pour ce faire est axée sur la fraude. La bataille suit son cours. En outre, Akere Muna rassure son électorat sur une effectivité de coalition. Les différentes équipes sont en concertation, malgré le temps très limité. De plus, ces partis d'opposition envisagent de commencer une mutualisation des ressources par les bureaux de vote. Remettant tout son espoir entre les mains du Très Haut, l'ancien bâtonnier pense que même le jour dit, une coalition sera réelle. C'est pourquoi le silence étant la meilleure arme, les partis de l'opposition décident d'évoluer à

huis clos afin d'éviter des *Fake news*.

Pourtant considéré comme le candidat le plus judicieux par Habiba Issa, Akere Muna ne sait pas si techniquement une coalition sera réalisable. Mais il travaille d'arrache-pied avec les personnes concernées. Et d'un point de vue objectif, il pense que les Camerounais veulent qu'on leur allège la tâche, sur le choix à faire. Ça sera possible. Donc il faudrait que les Camerounais commencent à réfléchir sur l'adversaire du président sortant Paul Biya afin de sortir le pays de la morosité », a recommandé le « *candidat anti-corruption* ».

Anicet Ekane par contre ne corrobore pas dans le même sens politique d'Akere Muna. D'ailleurs, il le qualifie de « *voiture balaie* ». De plus, pour le président du MANIDEM, la campagne d'Akere Muna est une opération qui pose des problèmes qui risqueront de le ronger à long terme.

En effet, le peuple camerounais souhaite une coalition effective. Mais, compte tenu du temps à rebours, les débats devraient s'intensifier afin que le peuple ne se lance pas dans une affaire farfelue. Les problèmes fondamentaux sont prioritaires pour l'évolution du pays. La pauvreté, le chômage la délinquance juvénile, la santé voire l'éducation sont des aspects objectifs d'un changement. Le fait de transformer cela à une politique dynamique conduit directement à une défaite. Pour Anicet Ekane, la solution idéale serait de rendre plus endogène le développement du Cameroun. C'est ce qui emmène à s'interroger sur une alternance qui correspond à l'aspiration légitime des Camerounais.

SOUTIEN

Miss Dany-dan et Stevina chantent pour Cabral Libii

A travers un vidéogramme, deux jeunes camerounaises engagées adressent un message d'espoir et de soutien au candidat du parti UNIVERS pour le scrutin du 07 octobre prochain.

Mercedes Beleheka

C'est un hymne à l'espoir que Miss Dany-dan et Stevina mettent à la portée du public avec pour titre « *Faut croire en toi* ». Entre rap et afro-beat, ces jeunes femmes apportent leur soutien au candidat du parti UNIVERS, Cabral Libii en lice pour la présidentielle du 07 octobre prochain. D'ailleurs, c'est arborant les couleurs de ce parti qu'artistes et figurants du clip font passer leur message : « *On croit en toi et même si c'est difficile, l'avenir nous dira que le vrai prendra le dessus sur le faux* », chantent-elles.

En trois minutes 52 secondes, elles dénoncent férocement les fléaux qui minent la société camerounaise depuis plusieurs années et qui de manière particulière, touchent la jeunesse. Parmi ces maux, on retrouve le vol, la corruption, le mensonge, le chômage et la prostitution. Miss Dany-dan et Stevina se présentent en effet comme deux artistes engagées et persuadées qu'il n'y a qu'un candidat jeune, qui saura comprendre les problèmes de cette tranche d'âge et y trouver des solutions. Voilà qui justifie leur choix pour Cabral Libii âgé de 38 ans.

« *On vote pour toi, tu es le meilleur candidat, avec toi c'est sûr que la jeunesse va prendre le pouvoir (…) Nous sommes en route pour l'émergence, dans un pays de négligence, nous voulons le développement du vert-rouge-jaune et de l'Afrique. Par conséquent, il ne faut jamais baisser les bras, toujours garder la foi en soi, nous devenons ce que nous pensons* », défendent-elles. Sur la chaine en ligne YouTube où la vidéo est disponible depuis trois semaines, ce n'est cependant pas le grand engouement, si l'on s'en tient aux mouvements des internautes. On compte 6514 vues parmi lesquelles 365 mentions « *j'aime* » et 8 pour le contraire. Il faut croire que c'est au fil du temps que les milliers de followers de Cabral Libii découvrent cet hymne à leur leader.

BIP 2018

Un premier semestre en baisse

En cause, les mécanismes de passation des marchés, les retards dans les paiements des prestataires et les faibles capacités de certaines entreprises entre autres griefs relevés.

Bartho Amugu

Isaac Tamba, directeur général de l'économie et de la programmation des investissements publics au ministère de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT) invite tous les intervenants à œuvrer pour la remontée des informations : « *Nous devons renforcer la remontée des informations à travers les cadres de concertation qui ont été mis en place par le ministre de l'Economie. Au niveau des régions, ils seront présidés par les gouverneurs et au niveau des départements, par les préfets. Nous allons inviter les différentes administrations à mettre en place lesdits cadres de concertation pour faciliter le suivi du BIP* ». Ces propos traduisent des dysfonctionnements au niveau de l'exécution du BIP. Il qualifie d'ailleurs celle-ci de franchement laborieuse au premier semestre de l'exercice en cours.

La présidente dudit comité de suivi, Rosette Moutyombo épouse Ayayi en a profité pour faire le point par région. À ce titre, c'est la région de l'Adamaoua qui arrive en tête avec un taux d'exécution de 27% de réalisation. La région du Sud termine en dernière position avec 11,47%. En dehors de la situation sécuritaire, le Nord-ouest (22,02%) et le Sud-ouest (24%) tiennent le pavé haut. On constate donc que toutes les régions du Cameroun en matière du taux d'exécution du BIP au premier semestre, accusent une régression par rapport à l'année 2017, à la même période. C'est ainsi que le taux global d'exécution des projets en ressources externes et internes est de 38, 37%. En dessous de 50 %. Qu'est-ce qui explique donc ces contreperformances au niveau de l'exécution du BIP 2018 ? Celles-ci se retrouvent à tous les échelons. Comment expliquer le retard de paiement des entreprises et leur capacité financière ? Comment comprendre le choix de certains prestataires ne disposant pas des capacités techniques pour la réalisation des ouvrages et les dérèglements climatiques ? Sans toutefois oublier l'insécurité qui règne dans les régions du Sud-ouest et du Nord-ouest. N'oublions pas également le problème de la maturation des projets et les fonds de contrepartie. Il faut également relever le taux de liquidation et celui d'engagement qui continue de créer des problèmes. Certaines entreprises mettent en cause le ministère des Marchés publics qui constitue un blocage. Tout n'est cependant pas perdu car Isaac Tamba insiste sur les correctifs envisagés par le MINEPAT : « *Nous avons le régime financier de l'État de 2007 qui a été nettoyé pour le rendre plus à même de faciliter l'exécution des projets d'investissements publics. Nous avons la circulaire complémentaire du ministre des Finances relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget au titre de l'exercice 2018 également. Autant de mesures qui sont prises pour que d'ici la fin de l'année 2018 les taux que nous observons aujourd'hui se trouvent nettement améliorés* ».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Cameroun a son rapport sur l'environnement

La cérémonie de lancement officiel de document a eu lieu le 10 septembre dernier au ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable.

Annette Olinga

La préservation de l'environnement est un sujet d'une grande préoccupation tant sur le plan national que mondial. C'est dans le but de trouver des solutions aux multiples perturbations de l'environnement que le gouvernement, sous la présidence d'Hele Pierre, ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable, que les experts ont planché pendant deux jours, sur la mise sur pied d'un document de référence. « *Le rapport sur l'état de l'environnement apparait comme l'instrument idoine pour atteindre les résultats de protection de l'environnement et de développement économique et social* », a indiqué Hele Pierre dans son discours inaugural. Concrètement, ce rapport aura pour objectifs premièrement, d'établir avec objectivité et autant que possible selon une approche systémique, l'état et l'évolution de l'environnement. Deuxièmement, il s'agit de dresser un bilan des mesures prises pour améliorer sa qualité et d'identifier les domaines pour lesquels des efforts supplémentaires sont nécessaires dans la mise en œuvre de la politique environnementale. Ces objectifs à atteindre devront s'accompagner d'une démarche qui vise à collecter, à traiter et à analyser le plus d'informations possibles, de manière croisée sans en altérer la qualité.

Il faut souligner que ce n'est pas la première fois que le gouvernement camerounais réfléchit sur les questions environnementales. Des rapports ont déjà été publiés en 1992 et en 1998. Seulement, ces rapports certes pertinents, ne répondaient pas aux normes internationales basées sur des indicateurs reconnus d'une part et d'autre part aux exigences de la loi du 5 aout 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement. Il s'agit dont pour ce nouveau rapport de combler les lacunes existantes mais surtout de suivre le modèle Empeir (éléments, moteurs, pressions, état, impacts, réactions) recommandé par l'organisation de la coopération et de développement économique (OCDE). Ce modèle vise entre autres à dresser l'état actuel des différentes composantes de l'environnement et à renseigner les indicateurs retenus. Pendant les deux jours des travaux qui se sont achevés le 11 septembre dernier, il s'est agi du lancement officiel du processus d'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement au Cameroun et ensuite de l'examen et de la validation de son approche méthodologique d'intervention.

CAMEROUN-NIGÉRIA

Vers la formalisation des données sur les exportations

M.M.

En visite de courtoisie au ministère du Commerce, l'ex-ministre nigérian des Finances a échangé avec le ministre camerounais en charge des questions commerciales, Luc Magloire Mbarga Atangana sur les possibilités d'assainir les exportations entre les deux pays. Le sénateur Nenadi Usman originaire de la partie septentrionale du Nigeria se rappelle qu'il y a quelques années, le commerce dans son pays se déroulait essentiellement dans l'informel. Ce qui rendait difficile l'accès aux données. D'où la mise en place de l'initiative « *Exports Expansion Grants* » (EEG) approuvée par l'ex président Olusegun Obasanjo. Selon l'honorable sénateur, « *Il n'est pas possible de faire du commerce sans connaitre les sources, la destination, les données et autres. Avec la création de l'initiative EEG notre président était content de présenter les données des exportations. Elles nous ont permis de savoir que par exemple certains cuirs provenaient du Nigeria, même les oranges, tout se passait dans l'informel* ».

La structure qu'elle se propose de mettre en place au Cameroun, grâce au concours du gouvernement, à en croire le ministre du Commerce devra contribuer à s'assurer davantage de la qualité des produits destinés à l'exportation. « *Je viens voir comment étendre ce que je fais au Nigeria ici. Les Libanais, Chinois et autres nationalités sont présents au Nigeria. Nous ne comptabilisons pas ce qu'ils achètent. La création de l'EEG a permis au gouvernement de se faire des recettes, je veux créer une entreprise au Cameroun, c'est pourquoi je viens requérir votre opinion* », a–t-elle déclaré.

Pour le ministre du Commerce Luc Magloire Mbarga Atangana, «*il est important de contrôler la qualité des produits qui entrent. Nous devons encourager les exportations pour élargir le commerce extérieur. Nous avons besoin d'une agence efficace* ».

LES GRANDES RÉUSSITES DU MOUVEMENT SPORTIF

VICTOIRES

Au rythme des exploits des footballeurs

Les Lions triomphent en finale de CAN le 05 février face à l'Egypte (2-1) au point de redonner et confirmer la fierté camerounaise après d'une quinzaine d'années de contreperformance dans cette compétition continentale. Auparavant, la victoire et la réussite des Lionnes est célébrée et magnifiée au cours d'une réception au Palais de l'Unité.

Charles Nwanochi

44 ans après la débâcle de Yaoundé, en mars 1972, le Cameroun accueille excité le 19 novembre 2016, la coupe d'Afrique des nations de football féminin. Et porté à bouts de bras jusqu'au terme de la compétition, les Lionnes échouent en finale face au Nigeria (0-1). Elles démontrent leur force respectivement face à l'Egypte (2-0), l'Afrique du Sud (1-1), au Zimbabwe (2-0), au Ghana (1-0) au point de produire un jeu constructif et décisif ayant conduit à une apothéose le 08 décembre 2016 à la salle des banquets du Palais de l'Unité. La victoire et la réussite des Lionnes est célébrée et magnifiée au cours d'une réception après avoir fait vibrer à l'unisson les Camerounais. Le chef de l'Etat confirme qu'elles ont « *obtenu avec panache, de belles et importantes victoires face à des équipes aguerries* ». Par leur talent, leur courage, et un engagement sans faille à défendre les couleurs du pays, elles contribuent au défi que le Cameroun a pu relever en accueillant cette épreuve sportive continentale jusqu'en faire un objet de fierté nationale. Le pic, c'est « *qu'avec la Coupe d'Afrique des nations de football féminin qui vient de s'achever, le Cameroun a remporté une autre belle victoire, celle de l'organisation. La fête a en effet été belle et riche en couleurs* », précise Paul Biya à telle enseigne que les hôtes du Cameroun « *ont pu apprécier la richesse et la diversité culturelle de notre pays, la qualité de nos infrastructures sportives, la chaleur de l'accueil de nos populations* ». Et à la suite de cet événement sportif, avec en prime la qualité de l'organisation appréciée et la ferveur populaire suscitée, pour le chef de l'Etat camerounais, ces signes sont de bon augure pour la Coupe d'Afrique des Nations de football que le Cameroun organisera en 2019. Les cadettes de l'équipe nationale féminine moins de 17 ans enchantent les supporters à la Coupe du monde de football en Jordanie en 2016.

Dans cette lignée victorieuse, les Lions à la Coupe d'Afrique des nations 2017, deux mois après la CAN féminine maintiennent l'euphorie, marquent les esprits, surprennent les incrédules en domptant leurs adversaires. Loin d'être des favoris, ils révèlent leur nouveau visage face au Burkina Faso (2-1), au Gabon (1-1), et à la Guinée Bissau (1-0). Les Lions sont époustouflants en quarts de finale face au Ghana (2-0) et conquérants en demi-finales face au Sénégal. Ils triomphent en finale le 05 février face à l'Egypte (2-1). Ce parcours exceptionnel redonne et confirme la fierté camerounaise à la suite d'une quinzaine d'années de contreperformance dans cette compétition continentale. Et « *le Cameroun tout entier* » rappelle le président de la République à l'occasion de la réception offerte au Palais de l'Unité en l'honneur des Lions indomptables, a vibré au rythme de leurs exploits du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Paul Biya rappelle aussi qu'après avoir « *plongé les Camerounais dans l'allégresse* », les « *Lions indomptables sont de retour !* ». Autant que celui des Lionceaux U17 et U20 après avoir participé et honoré le Cameroun respectivement à la phase finale des CAN en juin 2017 et février 2017 au Gabon.

Le football a cinq médailles d'or sous la bannière de l'équipe nationale. Il a par ailleurs été primé à l'issue du tournoi international de football pour déficients intellectuels « *Yaoundé 2018* » *disputé du 10 au 16 juin dernier à Yaoundé. Ils ont triomphé en finale du Gabon au point de « braver leur handicap avec dignité* ». Désormais, ils sont considérés comme des « *pionniers de cette discipline au Cameroun et des modèles* » pour ceux qui ont le même handicap.

SPORTS INDIVIDUELS

Les sambistes en premières lignes

Fokou De Chantal médaillée d'or au championnat d'Afrique de Sambo en juin 2018 (+80 Kgs)

Dans le secret et la tradition de la réussite, cinq judokas, médaillés de bronze et une dizaine d'athlètes du Bodybuilding, médaillés d'argent et de bronze, viennent de conjuguer leurs efforts réalisant des exploits sportifs lors des championnats d'Afrique de judo seniors en individuels, en équipes, en katas, dames et messieurs disputés du 10 au 16 avril 2018 à Tunis en Tunisie et du championnat du monde de bodybuilding Vicenza 2018. A l'image des « *modèles des sportifs doués et endurants* », ils ont fait rayonner le Cameroun sur le plan international. Sur ce chemin de la réussite, Paule Sytcheping (-60kg) et Nadine Wetie (-80kg) y figurent depuis qu'elles sont médaillées de bronze lors des championnats du monde organisé au Maroc en 2015.

A la suite des « *moyens nécessaires* » et des « *infrastructures disponibles* » à l'épanouissement des talents, les athlètes lors des 13e championnats d'Afrique de Sambo du 23 au 25 juin 2018 à Tunis en Tunisie ont répondu aux attentes des pouvoirs publics en remportant des lauriers. Ainsi la sambiste Fokou Dechantal a décroché l'or battant en finale, la Seychelloise Amanda Payet, dans la catégorie des +80kg.

Déjà, en mai 2016 à Niamey, le Cameroun, champion d'Afrique, écrit l'histoire suite à 12 médailles en or, six en argent et quatre en bronze remportées par les sambistes. Ils confirment leur place de leader pour faire savoir aux pouvoirs publics qu'ils n'ont pas eu tort de consentir des moyens. Le nambudo fait prévaloir sa puissance lors du tournoi de l'amitié Nanbudo Afrique 2018 en Côte d'Ivoire avec à la clé les athlètes camerounais qui remportent 8 médailles dont 3 en or, 4 en argent et 1 en bronze.

LES GRANDES RÉUSSITES DU MOUVEMENT SPORTIF

VOLLEY-BALL

Les chevalières scrutent toujours l'étoile

Les 22 Lionnes de volleyball championnes de la CAN après avoir reçu des distinctions affrontent du 29 septembre au 20 octobre 2018 au Japon les meilleures nations à la coupe du monde.

Charles Nwanochi

Avec certitude en début d'année 2016, le président de la Fédération camerounaise de volley-ball, Serge Julien Abouem annonce une nouvelle page. « *Elle est riche de perspectives* », dit-il avec une nouvelle ligne de conduite. « *Nous ne devons pas relâcher nos efforts. Notre unité, notre créativité seront nos meilleurs atouts pour réussir ce nouveau défi, pour transmettre nos valeurs et faire vivre notre projet développement populaire.* » Il épouse la politique sportive nationale avec en prime son souci d'instituer des centres de formation et les écoles de volley-ball et de mettre en œuvre le programme de développement de volley-ball à l'école. Et les résultats conséquents s'affichent lors de la coupe d'Afrique des nations de volleyball féminine organisée en octobre 2017 à Yaoundé. A domicile, les Lionnes du volleyball saisissent cette opportunité et se hissent sur le toit de l'Afrique en remportant la finale face au Kenya, par trois sets à zéro, leur premier titre de champion d'Afrique. Elles mettent fin à un règne des Kényanes faisant oublier la défaite en finale en 2013 de la CAN. A cette victoire d'équipe, le Cameroun associe les réussites individuelles entre autres de Moma Bassoko, meilleure joueuse de la CAN, de Raissa Nasser, meilleure au poste de libéro, et de Nadège Koulla, la meilleure passeuse. A la clé de cette victoire, le Cameroun va participer à la 18ème Coupe du monde prévue du 29 septembre au 20 octobre 2018 au Japon. Il va affronter dans le groupe A basé à Yokohama le Japon, l'Allemagne, les Pays Bas, le Mexique et l'Argentine. D'ici-là, l'équipe nationale seniors dames de volley-ball vient de disputer le tournoi international de Montreux ou Montreux volley Masters en France. La capitaine Christelle Nana et ses coéquipières après avoir affronté, entre autres, la Pologne, la Russie, la Suisse, le Brésil, ne réussissent pas atteindre le cap de demi-finales. Et en croire le staff technique, « *il y a certes eu des défaites, mais, les Lionnes ont grandi en expérience car elles étaient opposées aux meilleures nations du monde de la catégorie* ».

Le chef de l'Etat fier de cette réussite élève les championnes d'Afrique au rang de chevalier de l'Ordre de la valeur. Le Premier ministre, Philemon Yang en lieu et place du président Paul Biya se charge d'apposer ces distinctions sur la poitrine de 22 Lionnes de volleyball championnes de la CAN. Les Lionnes U-17 du volley-ball suivent cet exemple et s'en inspirent au point de scintiller à Alger lors des Jeux Africains de la Jeunesse. Elles scintillent et remportent la médaille d'argent suite à une défaite contre l'Egypte, 1 set contre 3 (22-25, 21-25, 26-24, 23-25). Sur le chemin vers la gloire, la capitaine de Lionnes U-17, Manuela Ruth Bibinbe et ses coéquipières se qualifient pour le mondial de volley-ball confirmant que l'idée d'instituer des centres de formation et les écoles de volleyball et de mettre en œuvre le programme de développement de volley-ball à l'école a été judicieuse. Et c'est le cas des Lionnes de U19 médaillées de bronze sont montées plus haut au filet lors de la coupe d'Afrique des nations du 26 août au 02 septembre au Kenya. Elles ont raté le ticket qualificatif aux championnats du monde.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Sur une note positive

Déjà huit ans que le stade omnisport de Limbe a été construit. Après avoir accueilli la Coupe d'Afrique des nations de football féminin en 2016, il s'apprête à abriter une autre compétition majeure, la Coupe d'Afrique de nations de football masculin en 2019.

C.N

Avec la Coupe d'Afrique des nations de football féminin en 2016, le président de la République s'est investi pour assurer le succès de cette compétition continentale. Sous son contrôle des experts ont élaboré le plan d'urgence ayant facilité la construction et la rénovation des infrastructures sportives et hôtelières à Yaoundé et à Limbe, des sites retenus pour cette épreuve sportive. Le stade Ahmadou Ahidjo réaménagé, et les deux stades annexes rénovés témoignent des efforts des pouvoirs publics à mettre à la disposition des sportifs et footballeurs de surcroît les infrastructures et les moyens nécessaires à leur épanouissement. Le stade militaire, vieil de cinquante ans, a subi une cure de jouvence dans le sens de s'arrimer à la modernité au point hier de servir de cadre d'entraînement aux équipes nationales en compétition à la CAN féminine 2016 et d'espace où se dispute le championnat professionnel du Cameroun et des matchs internationaux de catégories inférieures de l'équipe nationale. Paul Biya a attaché « *une grande importance à l'exécution* » du Plan triennal d'urgence et à l'organisation de la CAN 2016 au point que cela a été pour « *le gouvernement de grands défis* ».

Le Cameroun a réhabilité le Centenary Staduim, 2000 places, et la CDC Middle Farm Stadium, 1000 places, de Limbe. Le premier espace de jeu a accueilli à plusieurs reprises les Lions indomptables pour des séances d'entraînement dans la perspective d'un match international programmé à Limbe. Cela a été le cas en novembre 2016, à l'aune du match Cameroun Zambie disputé le 12 novembre 2016 pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2018. Déjà huit ans que le stade omnisports de Limbe a été construit. Après avoir accueilli la coupe d'Afrique des nations de football féminin en 2016, il s'apprête à abriter une autre compétition majeure, la coupe d'Afrique de nations de football masculin en 2019. Fort d'une capacité de 20 000 places, en son temps les techniciens et les ingénieurs du maître d'œuvre rassuraient que sur ce complexe sportif de 3ème catégorie va être édifiée une toiture avant la CAN masculine 2019.

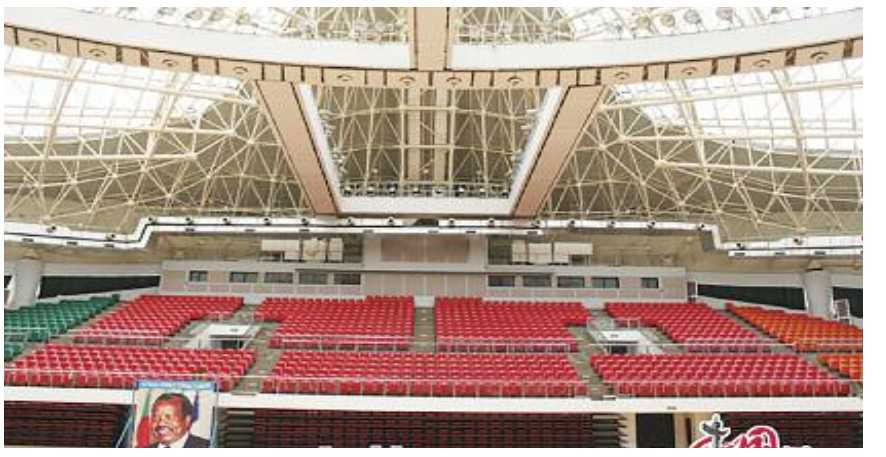

A un an de cette compétition sportive, ça papote sur le respect des délais de livraison des infrastructures sportives devant abriter les matchs de football. Les chantiers du stade omnisports d'Olembe avancent à grands pas. Aucun blocage, rassurent les ingénieurs ne profile à l'horizon. A Bafoussam, les entreprises adjudicataires réalisent le stade annexe de Kouékong à hauteur de 32,74%. Jusqu'ici, le stade municipal de Bandjoun et le stade municipal de Mbouda dans la région de l'Ouest du pays sont réalisés à plus de 50,4%. A Garoua, le chef de l'Etat veille à ce que les travaux sur le stade Roumdje Adja se réalisent sur une note progressive.

ÉDUCATION : AU COEUR DE L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES

APPROCHE PAR COMPÉTENCES

Le nouveau chemin de croix des apprenants

Venue remplacer l'approche par objectif, initiée il y a quatre ans, cette nouvelle orientation pédagogique vise prioritairement la professionnalisation des apprenants.

Ahmed Abdou-Aziz

Ne pas toujours attendre un recrutement à la Fonction publique, former les élèves capables d'être résilients et non vulnérables. Tel est l'objectif visé par les pouvoirs publics depuis quatre ans en adoptant la professionnalisation des enseignements dans les lycées et collège à travers l'Approche Par Compétences (APC) en lieu et place de l'Approche Par Objectif (APO) qui a montré ses limites, quant à l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Si quatre ans après son initiation dans les programmes scolaires, les avis des acteurs restent divergents, quant à l'efficacité de l'APC comme facteur déterminant dans la consolidation des projets de développement pour atteindre l'émergence que souhaite le Cameroun, souligne Elie Laurent Segnou, Inspecteur coordonnateur des sciences à la Délégation régionale des Enseignements secondaires de l'Extrême-nord. Dans cette région, l'APC fait son petit bonhomme de chemin malgré quelques difficultés. « *C'est une bonne initiative mais, les mesures d'accompagnement ne suivent pas. A mon humble avis, cette approche reste obsolète parce que nous n'avons pas les matériels pour mettre en pratique sa praticabilité malheureusement, les enseignements restent juste au niveau de la salle de classe* », relève Simanga Youmanigué, directeur du CES de Ouro-Zangui.

Tout compte fait, en ce qui concerne la région de l'Extrême-nord, les petits plats sont mis dans les grands malgré toutes les difficultés de cette nouvelle méthode, nous informent les responsables de la communauté éducative. Pour Sadou Bortouang, enseignant de SVT au lycée de Tokombéré dans le Mayo Sava, la hiérarchie a mis du paquet pour que cette méthode s'implémente aisément : « *la région de l'Extrême-nord à travers la Délégation régionale et les inspecteurs régionaux est plus avancée par rapport au reste du Cameroun, parce que l'APC a commencé à être introduite depuis la formation des enseignants à l'École normale supérieure. Pendant les stages, les inspecteurs nous mettaient déjà l'idée dans la tête, c'est pourquoi une fois sur le terrain, c'est facile pour nous* », dit-il avec fermeté. « *En plus plusieurs séminaires de renforcement des capacités été organisés à ce sujet pour que les enseignants soient à la hauteur des attentes* », poursuit l'enseignant. Même son de cloche du côté du Lycée classique de Maroua, Etienne Diri, malgré ses petites réserves, trouve que c'est une nouvelle approche qui nécessite beaucoup de moyens, non seulement humains, mais matériels et financiers et « *nous sommes plus dans la théorique que la pratique, comment voulez-vous professionnaliser l'enseignement dans ces conditions* », s'insurge-t-il.

Un casse-tête pour les enseignants

L'approche par compétence implémentée par les ministères en charge de l'éducation au Cameroun pose déjà des problèmes, une semaine après la rentrée scolaire 2018-2019.

Arnaud Evina (Stagiaire)

Une semaine après la reprise des cours, les enseignants commencent déjà à exprimer leur malaise par rapport à l'Approche Par Compétence (APC), introduite dans le système éducatif. Avoir des tableaux dans tous les sens dans une classe, noter sur la base du raisonnement et non de la réponse, parler de littérature, des statistiques et autres au primaire apparait plus compliqué pour les enseignants. Situé au quartier Efoulan à Yaoundé, le groupe scolaire bilingue Ephata, un établissement qui se vante offrir un enseignement de qualité, dans un cadre propre et sécurisé, avec un effectif réduit pour faciliter la compréhension de ses apprenants fait face à ce problème. Malgré la beauté des bâtiments et la qualité des enseignements, cet établissement est parmi tant d'autres qui souffrent de la nouvelle façon d'enseigner proposée par le gouvernement. Pour Parfait Ndongo Amombo, directeur de cette école, cette nouvelle façon d'enseigner n'est pas du tout facile. Comme dans ce groupe scolaire, la même difficulté est perceptible à l'école publique de Nsimeyong III. Les enseignants depuis lundi le 03 septembre dernier se battent pour être à la hauteur des attentes, ce qui n'est pas chose acquise comme nous l'explique Mballa, enseignant dans ladite école. « *L'initiative du gouvernement est bonne. Mais, les enseignants ne se retrouvent pas car, ils n'ont pas été recyclés, le manuel n'est pas accessible d'où, la vraie difficulté. Pour remédier à ce problème, il faut juste recycler les enseignants et mettre le manuel à leur disposition. Car, un enseignant qui ne sait pas de quoi il s'agit, il va noyer toute une génération* ». Dans les lycées et collèges, le discours est le même et un peu plus dur. « *L'arrivée du vieux, nouveau est un vrai chemin de croix pour nous en ce début d'année. L'absence de manuel, l'arrivée des nouveaux modules ne nous rend pas la tâche facile. Il faut juste accorder une formation aux enseignants pour qu'ils s'adaptent* », affirme Jean Camille Medjo, professeur au lycée de Bandjoun. Face à cette situation, tous les regards sont tournés vers les autorités compétentes pour une solution définitive.

NOUVEAUX CURRICULA

Une expérience aux nombreuses limites

Imposés par le gouvernement depuis 2014, ils présentent aux dires des enseignants, quelques soucis.

A.E (Stagiaire)

Sur le plan de l'organisation et la disposition des tables bancs et autres accessoires dans les salles de classe, les établissements se plaignent. Pour Parfait Ndongo Amombo, directeur du groupe scolaire bilingue Ephat, le fait que ces curricula soient imposés à la lisière de la rentrée scolaire en cours pose un problème majeur. Pour lui, « *les établissements scolaires en général, et ceux du privé en particulier ont coutume de préparer leur rentrée prochaine dès la fin de l'année précédente. Ils ont donc été surpris par cette réforme à eux imposée à la dernière minute. Ceci a eu pour effet immédiat, le bouleversement total de toutes nos prévisions et notre plan d'action. L'achat du matériel étant déjà fait, la mise en place et la disposition des tables dans les classes étant prête, le nouveau mode de regroupement introduit au primaire qui vise à regrouper les élèves vient mettre tout à zéro* ».

Etant déjà à l'origine du bouleversement de la disposition du matériel dans les salles de classe, ce nouveau modèle d'enseignement pose le problème de formation de l'enseignant. Les enseignants, dont la mise à niveau est essentielle dans ce genre de projet ont été en quelque sorte lésés. Ces derniers n'ont bénéficié que d'un séminaire à quatre jours de la rentrée (un jour de formation). La plupart d'entre eux ont par conséquent une perception et une compréhension quasi nulles de la réforme, comme l'explique une maitresse. « *il nous faut beaucoup de séminaires, voire même un mois de recyclage pour vite comprendre et mieux enseigner pour un meilleur résultat* ». Etant donné que ce sont eux qui doivent implémenter la réforme sur le terrain au contact des apprenants, il est extrêmement dangereux qu'ils balbutient et voguent avec incertitude même dans les contenus des nouveaux curricula qui ont été mis à leur disposition à la veille de la rentrée.

La rareté des nouveaux manuels scolaires constitue aussi un autre véritable casse-tête chinois. En effet, le manuel fait partie intégrante de la documentation et des outils pédagogiques, et en même temps, il sert de référence et aide l'enseignant à atteindre ses objectifs. Tout comme il aide l'enseignant dans la préparation des leçons. Ainsi, il se pose un problème d'adéquation entre les documents présents et la réforme actuelle. Christelle Nga Meka, maîtresse à l'école primaire et maternelle, les Dégourdis, explique son inquiétude, « *Au CM2 nous avons la statistique, les ensembles et autres. Mais, le livre que nous avons n'a pas cet enseignement. Comment enseigner donc ? On devra les évaluer quand ? Que faire donc pour enseigner les leçons prévues par le ministère lorsque le document qui sert de support est absent ?* » Une semaine après la reprise des cours, plusieurs enseignants ont déjà dit oui à la réforme mais cependant, s'inscrivent en faux contre une implémentation tirée par les cheveux.

ÉDUCATION : AU COEUR DE L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES

RÉACTIONS

Etienne Diri,

Enseignant au Lycée classique de Maroua

« Il y a des ajustements à faire »

« Dans notre établissement, bien sûr, on nous a demandé d'appliquer l'APC. Nous sommes en train de nous battre dans ce sens, mais quand nous voyons au fond en tant qu'enseignant, je trouve que les conditions ne sont pas réunies pour que ce système soit appliqué. Il s'agit du manque de la documentation pour l'élève, il doit faire les recherches à travers Internet. Or beaucoup d'apprenants n'ont pas un accès facile à Internet. De toutes les façons comme c'est un début, cela sera certainement ajusté pour les années à venir. »

Simanga Youmanigué,

Directeur du CES de Ouro-Zangui

« Il y a les ressources humaines disponibles et efficaces »

« S'agissant de l'approche par compétences, je ne peux pas vous dire, nos élèves ne peuvent pas l'appliquer parce qu'ils ont visiblement les compétences. Mais nous regrettons que tout se passe entre les quatre murs de la classe sans pratique. Imaginez un peu une structure où il n'y a pas d'énergie, l'élève ne peut pas avoir des cours d'informatique, il reçoit juste des cours théoriques et comment peut-il être compétitif ? Hors mis cet exemple, il y a le problème d'infrastructures, au CES de Youro Zangui, il y a un seul bâtiment de deux salles de classe où les élèves de la 6ème en 3ème fréquentent tous ensemble, c'est difficile. Donc pour que l'APC soit efficace, il faut résoudre ce problème, que l'Etat mette juste les moyens, il y a les ressources humaines, nous sommes prêts à accompagner les mesures gouvernementales pour que toute la jeunesse participe efficacement à l'émergence du Cameroun en 2035 »

Laweré,

Candidate au CES de Hardé à Maroua

« Je n'y trouve aucun inconvénient »

« Je ne peux pas comparer l'ancienne méthode et la nouvelle. Je ne trouve aucun inconvénient. Cette méthode m'a ouvert beaucoup l'esprit et j'ai aussi compris beaucoup de choses. C'est vrai que c'est précoce pour moi de le dire mais aujourd'hui, si je n'ai pas le travail grâce à cette méthode, je pourrai m'installer à mon propre compte et faire des affaires, par ce que je l'aurai appris à l'école. Donc, moi je suis prête pour l'examen ».

Thomas Oyié,

Fondateur Groupe Scolaire Bilingue Ephata

« L'application de l'approche par compétence est une bonne idée »

L'idéal aurait été de former cinq ans en arrière les enseignants qui viendront mettre en pratique ce système. Imaginez-vous un système imposé deux semaines avant la rentrée scolaire, où les enseignants n'ont eu qu'un jour de recyclage pour le maîtriser et pouvoir l'appliquer sur les élèves. Face à cette façon de faire, le résultat va être médiocre et la totalité du programme ne sera pas dispensée car, l'absence du manuel qui est le guide, la boussole, l'arme de l'enseignant constituera un frein. Et quand bien même on va enseigner, comment on va évaluer ? L'évaluation faite dans les classes de CM2 sera-t-elle la même dans les lycées et collèges pour les jeunes qui feront leur concours d'entrée en 6ème ou 1ère et le CEP ? Répondre à ce problème reviendrait juste pour le gouvernement de mettre à la disposition des enseignants le matériel nécessaire et la formation adéquate. »

ÉCLAIRAGE

« L'APC a des beaux jours à l'Extrême-Nord»

Elie Laurent Segnou, inspecteur coordonnateur des sciences à la délégation régionale des Enseignements secondaire de l'Extrême-nord revient sur ce nouveau modèle d'enseignement dans cette partie du pays.

Propos recueillis par .A.A.A.

Elie Laurent Segnou
Inspecteur coordonnateur des sciences à la Délégation régionale des Enseignements secondaires de

M. l'inspecteur l'Approche par compétences est mise en application depuis quatre ans dans les programmes scolaires. Quel est l'état des lieux de ce programme dans la région de l'Extrême-nord ?

Les inspecteurs nationaux venus de Yaoundé l'ont constaté après des descentes sur le terrain, ils nous ont dit que l'Extrême-nord est la deuxième région où cette méthode est le mieux appliqué après l'Ouest. Disons que l'APC est une méthode qui consiste à apprendre pour examiner selon les compétences de l'apprenant, il faut préciser que ce n'est que cette année qu'on a pu mettre sur pied le modèle structure de l'épreuve, mais nous sommes convaincus que nos enfants ne seront pas moins équipés par rapport à l'ensemble des autres régions.

Qu'est-ce qui peut expliquer une telle assurance de votre part ?

Les multiples séminaires organisés par les inspecteurs nationaux à cet effet ont servi à équiper les enseignants et nous particulièrement, avons organisé tout au long de l'année, un séminaire pour chaque trimestre sur l'évaluation sur l'Approche par compétences. Nous l'avons fait avec l'appui, non seulement de nos collègues d'autres régions, mais aussi avec l'appui des inspecteurs nationaux. Et au troisième trimestre, le ministre a encore demandé que les inspecteurs nationaux viennent encore évaluer les enseignants et qu'ils rentrent avec des épreuves élaborées en atelier sur le terrain, de Maroua au moins, et il nous a été demandé d'aller tenir le même séminaire dans tous les chefs-lieux de département de la région, ce que nous avons fait. Nous avons fait l'effort nécessaire pour donner le maximum pour que tous les enseignants de la région soient le mieux équipé pour bien entretenir les élèves.

M. l'inspecteur, il y a certainement des difficultés…

Il faut aussi noter que les périodes de transition ont toujours été difficiles, lorsqu'on change de paradigme, il y a beaucoup qui ne s'arriment pas à la nouvelle méthode, par ce qu'après le séminaire du premier trimestre, les inspecteurs sont descendus pour aller voir comment les enseignants composaient les épreuves, ce n'était pas facile. Il faut donc comprendre que ça va prendre du temps. Je vous prends mon cas, j'ai vécu toutes les approches, c'est-à-dire approche par les contenus, puis approche par les objectifs et maintenant nous sommes à l'approche par compétences. Je constate qu'à chaque début de paradigme, il y a toujours des résistances, mais comme tout le monde est obligé de s'arrimer, on va le faire progressivement et ça va marcher.

Qu'est-ce qui peut expliquer la réticence des autres enseignants par rapport à cette méthode ?

Il faut comprendre que nous sommes en évolution et non en révolution. Lorsque le ministre a signé le décret portant réorganisation des programmes, les élèves et les enseignants devraient s'attendre qu'à la fin de la quatrième année, il y allait avoir évaluation. On était seulement en train de tergiverser sur la structure de l'épreuve, sinon les programmes sont là, ils sont comme la Bible pour le chrétien et le coran pour le musulman. Donc, il suffit de se l'approprier. Quand on introduisait l'approche par objectif, ça pris du temps pour avoir la structure de l'épreuve, donc c'est la même situation qui se produit, rien de particulier.

Donc, vous dites que cette méthode a plus des beaux jours dans la région de l'Extrême-nord ?

Oui. Je veux même dire qu'ils sont mieux préparés que les élèves d'autres régions comme le Centre ou ailleurs où l'APC a toutes les difficultés à s'appliquer, si on s'en tient aux dires des inspecteurs nationaux qui nous classent après l'Ouest. Je voudrais vous révéler que nous avons la chance d'avoir l'Ecole normale supérieure près de nous avec qui nous avons un partenariat qui nous donne un droit de regard sur les programmes de formation. De même, les inspecteurs ont l'obligation de mieux assimiler l'APC pour mieux encadrer les normaliens qui sont appelés à appliquer le système sur le terrain. Nous sommes aussi en contact direct avec les enseignants sur le terrain, ce qui n'est pas le cas avec les autres régions. Pour être efficaces, nous avons même instauré les fora dans chaque discipline grâce aux réseaux sociaux qui nous permettent de communiquer et de partager les expériences. L'autre avantage que nous avons ici à l'Extrême-nord, nous nous déplaçons plus aisément par rapport à nos collègues des autres régions, même s'il n y a pas suffisamment des moyens.

LETTRE OUVERTE AU MINESEC

« Un système pédagogique solide ne se construit ni avec les injonctions des médias sociaux ni avec les préjugés des adultes, encore moins avec les manœuvres partisanes des politiques »

L'Expert en ingénierie des systèmes éducatifs et Assistant à l'Université de Yaoundé I au département de philosophie, dans une lettre ouverte au ministre des Enseignements secondaires, livre son point de vue sur le livre de *L'excellence en sciences* qui divise l'opinion.

Dr Fridolin NKE

Madame le Ministre,

Le privilège qui m'échoit de rédiger ce mot ne repose pas tant sur le caractère distingué des fonctions que vous occupez que sur l'objet polémique de ma correspondance : je propose, en toute humilité, ma contribution au débat qui agite l'opinion camerounaise actuellement : doit-on enseigner les pratiques sexuelles déviantes en classe de cinquième ?

Le débat qui a cours requiert de cultiver un sens aigu du discernement. Malheureusement, nos contradicteurs ont déjà désinformé l'opinion en déviant sur le véritable enjeu du débat. Ils ont prétexté que c'est un subterfuge que les auteurs et les concepteurs du module scolaire incriminé utilisent pour faire la promotion de ces déviances. Ils ne se demandent pas si éveiller l'adolescent à ces contre-valeurs et à ces pratiques contre-nature est une plus-value pour celui-ci et pour la société en général. Ce n'est pas le contenu qui pose problème ; c'est le principe même de cet enseignement qui, pour eux, doit être rejeté. Fort de cette désinformation, la question initiale s'est donc précisée ainsi : doit-on outiller nos jeunes frères du discernement nécessaire pour résister aux violeurs, aux sodomites et aux pédophiles qui écument nos cités et nos villages ?

Madame le Ministre,

Afin de décider de l'issue à réserver à cette polémique sur le livre « L'excellence en sciences » en classe de 5ème, vous seriez très inspirée de prendre en compte la réaction des parents certes, mais surtout de vous en remettre au jugement éclairé des auteurs de ce manuel, de ceux qu'on a coutume d'appeler « philosophes », des pédagogues, des psychologues et sociologues, bref, des scientifiques en général.

La réaction des parents

La plupart des parents qui lisent cette leçon ont la même réaction que moi, lorsqu'il y a quatre ans, j'avais alors découvert le contenu de cette leçon dans une séance de répétition avec ma fille inscrite en cinquième. J'étais sans voix en lisant certaines explications osées sur le cunnilingus, la fellation, etc. Les questions avaient afflué dans mon esprit : pourquoi enseigne-ton cela à cet âge ? vu que ces pratiques sexuelles déviantes s'enracinent dans notre société, je me suis aussi interrogé : devons-nous nous braquer, pour mieux résister à la putréfaction que nous ressentons ? devrions-nous plutôt entreprendre de maîtriser les pestilences de cette décomposition civilisationnelle que nous subissons de plein fouet pour en exploiter avantageusement toutes les potentialités ? La plupart des parents se posent ces questions renversantes. Ils comprennent néanmoins que leur rôle dans l'éducation de leurs enfants n'est point de dicter leurs peurs, leurs lubies et croyances surannées comme autant de normes constitutives de l'instruction républicaine. Les parents ne devraient jamais prétendre se substituer aux maîtres !

L'intention des auteurs

Éduquer, c'est prévoir, anticiper, préparer l'avenir. Les auteurs du livre qui fait polémique ont repris les objectifs définis dans le programme scolaire par rapport à ce chapitre : lutter contre les comportements émergeants néfastes à la santé de reproduction ; développer des attitudes responsables pour lutter contre les IST et le SIDA … L'enjeu, c'est de lutter contre les pratiques sexuelles déviantes en ceci qu'elles ont des conséquences graves sur la santé ». Ils ont su manipuler et expliquer la bêtise humaine avec doigté et art. Et ce n'est pas une mince affaire : ils ont été inspirés. Que leur art heurte les niais, les conservateurs et les puristes n'enlève rien à leur succès. Que doivent-ils expliquer à ceux qui sont rivés sur leur « époque » comme la référence des temps futurs ? Comment peuvent-ils encore démontrer, à tous ceux qui croient que vivre c'est prier, chanter ou demander le pardon, que la première arme de nos enfants contre les violeurs, les sodomites, les pédophiles c'est connaître leur sorcellerie par cœur pour mieux se libérer de leur emprise malsaine ? Rien ! À quoi serviraient l'angélisme et l'ascétisme grégaire que prônent certains ? Il n'est pas juste qu'ils soient voués aux gémonies et subissent les effluves de nos préventions et de nos sentencieuses injonctions.

Les leçons de la philosophie dans cette affaire

Madame le Ministre,

Je vous écris en tant que professionnel du questionnement. Pour faire simple, je fais partie de ceux que l'opinion publique appelle, par confusion, les « Philosophes ». En réalité, nous sommes les experts du jugement et de la critique. Et critiquer, c'est, sans recourir aux sophismes, approfondir toute question que l'être humain se pose ou pourrait se poser. Dans le cas d'espèce, en ma qualité de spécialiste du discernement et de l'éthique donc, je soutiens qu'éduquer un peuple, c'est révéler à la société ses tares, ses maladies et ses atouts. Le savoir est versé dehors. Tout ce que l'on peut savoir, faire ou imaginer est dans la rue, sur Internet, dans les réseaux sociaux, dans la télévision. Il n'y a plus grand' chose en dedans de nous, parents, que l'enfant puisse envier ou redouter tant, sinon l'exemplarité qui nous fait parfois défaut. Maintenant, notre vie de parents est plus exactement un devoir : forcer notre entrée dans cette hydre insaisissable et apprendre à nous régénérer afin de soutenir le rythme infernal de la mondialisation et, ainsi, éviter d'être très en retard par rapport à nos enfants.

Dans la présente polémique, nos contradicteurs évoquent avec dégoût un tableau illustrant la zoophilie, où apparaît une femme qui donne du sein à une bête. En tant que spécialiste de l'esthétique, cette polémique me paraît sinon infondée, du moins exagérée. D'abord, cette image qui heurte nos émotions mûres d'adulte, n'est pas perçue avec la même intensité dans l'imaginaire de l'enfant. En matière d'éducation, l'art est souvent mobilisé pour faire réfléchir les élèves, voire pour cultiver en eux du dégoût par rapport à la déviance ; l'art contribue à fortifier les capacités réflexives. Une œuvre d'art est l'occasion de travailler notre compréhension du monde. Chacun de nous porte en mémoire, toute sa vie, ce type d'images saisissantes découvertes dans des manuels scolaires. Ces moments paradigmatiques suscitent, à juste titre, la résistance contre l'interdit. Justement, Freud a établi que c'est une période délicate dans la vie de l'enfant en ce sens qu'il a tendance à développer des personnalités déviantes et refuse systématiquement la réalité. Ce tableau qu'ont utilisé les auteurs, à juste titre, le plonge de nouveau dans la vraie vie. Cet hyperréalisme le confond de prime abord avant qu'il ne s'acclimate progressivement, au fur et à mesure que son esprit reprend justement le contrôle de la réalité. Ces tableaux ne sauraient jamais contribuer à éveiller des pulsions morbides et cultiver la perversion chez les élèves : il s'agit de polir leur goût, de conforter leur sentiment du beau à l'aune de ces situations limites que le tableau dépeint et qui font fuir l'envie aux bornes des limites du sens.

Cette éducation sentimentale est impérative car elle permet d'apprendre à se consacrer au Beau !

Du point de vue de la psychologie, de la pédagogie et de la science en général

La règle, c'est qu'on fait la classe de cinquième à l'âge de 12, 13, voire 14 ans si on redouble une classe. C'est l'âge de la prépuberté ou de la puberté, c'est-à-dire le temps où l'enfant subi les assauts les plus décisifs des tentations de la chair ! Les normes de la pédagogie sont calquées sur les règles générales et non sur les exceptions. Cette polémique qui a cours touche précisément à la question du développement affectif des élèves. La question des stades du développement de l'enfant ne se règle pas sur Whatsapp ni sur Facebook ; elle a été théorisée par des psychologues, Piaget et Freud principalement. Dans les deux théories sus-évoquées, il est démontré qu'à l'âge où l'enfant entre en cinquième, les interdits de toutes sortes mettent son affectivité à fleur de peau. La curiosité d'un enfant est souvent l'indice d'une intelligence affinée et exercée. On ne saurait la contenir chez l'élève sous le fallacieux prétexte qu'on veut préserver sa prétendue innocence originelle et immaculée. En matière d'instruction, il vaut mieux, pour notre système éducatif et la préservation des valeurs africaines, que nos enfants soient édifiés des monstruosités du monde difforme dans lequel nous évoluons, plutôt que de végéter dans un angélisme de mauvais aloi basé sur des préjugés et des credo inopérants. L'obscurité cognitive dans laquelle on veut éduquer nos enfants entretient un aveuglement des jeunes qui fait le lit des pratiques que dénonce à juste titre le module incriminé.

En définitive, Madame la Ministre,

Beaucoup parmi ceux qui ne veulent pas que l'on parle de viol, de sodomie, de zoophilie, d'inceste, etc. font provision de ces outils de la malchance et de la mort pour anéantir notre fragile progéniture et rentabiliser ainsi leurs épanchements faustiens. Ne cédons pas à cette hérésie ! Le monde avance, le mal se généralise, les niais se perdent… Dans cette affaire, les responsabilités qui vous incombent en tant responsable en chef de la préservation de l'orthodoxie pédagogique et du développement du système éducatif de notre pays sont couplées avec vos devoirs en tant que parent, mère d'enfants. Lorsque vous déciderez de trancher cette affaire, je souhaite que vous vous souveniez qu'un système pédagogique solide ne se construit ni avec les injonctions des médias sociaux ni avec les préjugés des adultes, encore moins avec les manœuvres partisanes des politiques. Il existe un droit au savoir ; c'est un droit fondamental de tout être humain. Il n'existe pas de droit à l'ignorance !

Parfaite déférence.

11 SEPTEMBRE 2001

Une matinée d'horreur aux Etats-Unis

Ayant à cœur de défier la toute-puissance militaire américaine, 19 détournent 04 avions de ligne qu'ils transforment en armes fatales. Il ciblent des bâtiments stratégiques comme points d'impact. Les tours jumelles du World Trade Center et le Pentagone sont atteints. Bilan : 2 977 morts de 93 nationalités.

Christophe Mvondo

Le 11 septembre 2001, quatre attentats-suicides perpétrés aux États-Unis, entre 8 h 14 et 10 h 03, par des membres du réseau terroriste Al-Qaïda, ont ciblé des bâtiments symbolisant la toute-puissance américaine. Parmi ces bâtiments, il y a notamment, les tours jumelles du World Trade Center, le quartier des affaires de New-York, le Pentagone, le ministère de la défense et le troisième attentat, entend-on souvent dire, visait la Maison Blanche. Le courage des pilotes et des passagers à bord n'aurait pas permis aux terroristes d'atteindre cet objectif et l'avion s'est écrasé en rase campagne en Pennsylvanie.

Les faits se déroulent dans la matinée du mardi 11 septembre 2001. Dix-neuf terroristes détournent quatre avions de ligne. Deux avions sont projetés sur les tours jumelles du World Trade Center à Manhattan (New York) et un troisième sur le Pentagone, siège du département de la Défense, à Washington, tuant toutes les personnes à bord et de nombreuses autres personnes travaillant dans ces immeubles. Les deux tours dont les sommets culminent à un peu plus de 415 m de hauteur s'effondrent moins de deux heures plus tard, entraînants dans leur chute deux autres immeubles.

Le quatrième avion, volant en direction de Washington, s'écrase en rase campagne à Shanksville, en Pennsylvanie, après que des passagers et membres d'équipage, prévenus par téléphone de ce qui se passait ailleurs, ont essayé d'en reprendre le contrôle.

Les attentats du 11 septembre 2001 sont les attentats les plus meurtriers jamais perpétrés de l'histoire. On dénombre 6 291 personnes blessées lors de ces attaques, la mort de 2 973 personnes de 93 nationalités. Parmi eux, 343 sapeurs-pompiers de la New York City Fire Department (FDNY), 37 membres du Port Authority Police Department et 23 membres du New York City Police Department (soit 2 992 morts en comptant les dix-neuf terroristes pirates de l'air), apprend-on du rapport de la Commission nationale sur les attaques terroristes contre les États-Unis, remis le 22 juillet 2004. Le site du mémorial du 11 septembre construit à l'emplacement des tours jumelles du World Trade Center recense finalement 2 977 victimes (dont près de 2 200 employés travaillant dans le World Trade Center).

Le 17 octobre 2001, Mary Robinson, chargée du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, qualifie ces attentats de crimes contre l'humanité, alors qu'ils font par ailleurs l'objet de multiples théories du complot, dénoncées comme des théories « révisionnistes », voire « négationnistes ». La Commission nationale sur les attaques terroristes contre les États-Unis est créée en 2002 pour expliquer comment ces attentats ont pu se produire et pour éviter que cela ne se reproduise. Dans son rapport publié fin août 2004, elle établit la responsabilité du réseau Al-Qaïda, en affirmant que les dix-neuf terroristes auteurs de ces attentats-suicides en étaient membres et que le commanditaire en est Oussama ben Laden, qui les revendique à plusieurs reprises.

Khalid Cheikh Mohammed est désigné comme le principal organisateur de ces attaques et reconnaît les faits, sous la torture, lors des interrogatoires préliminaires à son procès. Les événements du 11 septembre ont été vécus presque en temps réel par des centaines de millions de téléspectateurs à travers le monde et ont provoqué un choc psychologique considérable, les images de l'avion heurtant la deuxième tour du World Trade Center ainsi que celles de l'effondrement complet en quelques secondes des deux tours du World Trade Center ayant été diffusées en direct.

Le gouvernement fédéral des États-Unis et celui de nombreux autres pays ont réagi en renforçant leur législation anti-terroriste. L'administration américaine a ensuite lancé une « *guerre contre le terrorisme* », notamment en Afghanistan dès octobre 2001, dont le régime taliban favorable à Al-Qaïda était soupçonné d'héberger Ben Laden, et en Irak en mars 2003, dont le régime a été désigné par l'administration américaine comme un soutien du terrorisme international et un détenteur d'armes de destruction massive.

Le Pentagone est réparé en un an et six nouvelles tours, dont le One World Trade Center qui est la plus haute des États-Unis, un mémorial installé sur l'emplacement des tours jumelles, un musée consacré aux attentats et une nouvelle gare sont encore en cours de construction en cette année 2018.

Quelques jours après ces attaques, Al-Qaïda revendique les attentats. Cette organisation islamiste créée et dirigée par Oussama Ben Laden en 1988, était considérée comme la principale ennemie des États-Unis. Selon Al-Qaïda, les pays occidentaux, principalement l'Europe et l'Amérique du Nord et en premier lieu les États-Unis, s'occupent trop des affaires des autres pays et veulent dominer le reste du monde.

Les auteurs des attentats ont pris pour cibles des lieux qui symbolisent la toute-puissance des États-Unis. Le Pentagone, parce qu'il héberge une partie du gouvernement américain. Et les deux tours jumelles – 400 mètres de haut –, parce qu'elles se trouvaient dans le World Trade Center, quartier des affaires de New York. Ils ont voulu prouver que les États-Unis sont vulnérables, malgré leur puissante armée et leurs énormes moyens technologiques.

Au lendemain des attentats, les États-Unis ont décidé de faire la guerre contre le terrorisme islamiste. George Bush, président des États-Unis à cette époque, a appelé le monde entier à lutter avec lui contre ce qu'il a appelé l'axe du mal, c'est-à-dire contre tous les pays qui mettent en danger la paix dans le monde. C'est pourquoi les États-Unis ont décidé de s'attaquer à l'Afghanistan et l'Irak, deux pays accusés de soutenir le terrorisme islamiste.

Mais depuis cette date, plus on lutte contre le terrorisme, plus le phénomène s'amplifie. Car, après Al-Aida, le monde connaît aujourd'hui l'Etat Islamique, Al-Qaïda au Maghreb islamique, Boko Haram présenté comme une excroissance de l'Etat Islamique et qui sème la mort à travers le continent africain.

Avec les attentats du 11 septembre tous les Etats du monde ont pris de nouvelles mesures de sécurité, notamment dans le transport aérien pour réduire le phénomène de détournement d'avions et surtout en matière de sécurité pour les avions de ligne. La seule retombée positive de ce mardi d'horreur aux Etats-Unis d'Amérique. Et le monde s'en est souvenu hier, 17 ans plus tard.

DISCOURS DE HAINE

Le CNC sensibilise les journalistes

Au cours d'un séminaire national axé sur la thématique du discours de haine au Cameroun, le Conseil national de la communication a réuni experts et acteurs médiatiques afin de trouver des mesures appropriées pour mettre un terme à cette pratique de plus en plus fréquente dans les médias.

Mercedes Beleheka

Le Cameroun ne fait pas exception à la nuisance du discours de haine. Parce que cette pratique prend de l'ampleur autant dans les médias traditionnels que numériques, parce qu'un tel discours peut être à l'origine des dégâts sociaux importants, parce que la liberté de la presse sans un minimum de mode d'emploi est inconcevable, le Conseil national de la communication (CNC) a jugé opportun de mobiliser tous les professionnels de médias autour du thème « *le discours de haine dans les médias au Cameroun* ». Placé sous le haut patronage du Premier ministre, chef du gouvernement et en partenariat avec le bureau régional multisectoriel de l'UNESCO, le séminaire du 11 septembre dernier, date fort-évocatrice pour le monde entier, avait pour principal objectif de susciter une attitude professionnelle favorable à la protection des valeurs nationales essentielles telles que la dignité humaine, l'unité nationale, l'intégrité territoriale et la paix sociale au Cameroun. Pour y parvenir, le défi majeur de l'organe régulateur est de mettre un terme aussi bien dans la presse écrite, l'audiovisuel, que la presse cybernétique aux nombreux messages d'incitation à la haine contre les étrangers, à la haine tribale, à la discrimination sexuelle, à la haine religieuse et à l'apologie de guerre.

Sur la table des échanges et exposés, étaient réunis : experts, membres de la société civile, religieux, journalistes et imminents professeurs d'universités parmi lesquels Peter Essoka, président du CNC, Moussa Sawadogo, expert de l'UNESCO, Laurent Charles Boyomo Assala, directeur de l'ESSTIC, Antoine Wongo Ahanda, directeur de publication de *L'essentiel du Cameroun*, Enoh Tandjong, enseignant à l'université de Buea et le pasteur Emmanuel Massock. De manière succincte, ils ont chacun apporté un éclairage sur les manifestations, les conséquences, l'impact, les mécanismes d'éradication et les mesures de protection des consommateurs face à ce discours de haine. L'on retient de ces experts que « *tant que le problème d'unité nationale ne sera pas réglé, on ne pourra pas résoudre celui du tribalisme* ». De ce fait, il est recommandé de donner une priorité aux droits de l'homme à travers la promotion du journalisme de paix. Il est également recommandé de créer des modérateurs au sein des médias sociaux, d'éduquer la jeunesse et de sensibiliser les journalistes sur le sens et l'usage des mots dans l'exercice de leur métier. On recommande à l'organe régulateur qu'est le CNC d'élaborer un code langagier à l'usage des professionnels des médias. A ces derniers, il est recommandé de cultiver l'esprit de vérité et en cette veille d'élection présidentielle, de prendre en compte l'implémentation du code de bonne conduite électoral validé par le conseil électoral d'*Elections Cameroon*.

POLITIQUE/ ÉCONOMIE/ MONDE/ SOCIAL

RÉACTIONS

Propos recueillis par M.B.

Peter Essoka,

Président du Conseil national de la communication

« Les acteurs sociaux doivent mettre un terme à la prolifération des propos portant atteinte à la stabilité des institutions »

Le CNC vient de renouveler l'expérience avec un succès certain s'agissant de cette réflexion sur le discours de haine dans les médias. Le régulateur pour cette occasion est resté fidèle à l'une de ses missions essentielles à savoir, veiller au respect de la paix sociale, de l'unité et de l'intégrité nationale dans les médias de la promotion des idéaux de paix, de démocratie et des droits de l'Homme. Les recommandations ont été émises par les participants et j'ose espérer que prises en compte, elles contribueront à éradiquer de notre espace médiatique tous discours de haine, toute rhétorique de conflit, de l'exclusion et du terrorisme. C'est difficile, mais c'est possible. Notre espoir est que les différents acteurs sociaux de notre pays puissent mettre un terme à la prolifération des propos qui menacent qui portent atteinte à la stabilité des institutions, à la paix sociale ou par l'honorabilité des personnes.

Laurent Charles Boyomo Assala,

Directeur de l'Ecole Supérieure des Sciences et techniques de l'information et de la communication (ESSTIC)

« Il faut faire comprendre aux journalistes qu'il y a les fondamentaux d'un système de médias à maintenir au-delà d'une activité »

A partir du moment où nous avons ce que nous appelons les médias, nous devons vivre avec. C'est-à-dire que minimalement, nous devons organiser le vivre-ensemble des médias de telle sorte que la censure s'opère entre les médias eux-mêmes, entre les individus qui ont bien conscience de leur rôle social, des responsabilités qui sont les leurs au-delà de l'activité. Parce qu'il n'y a pas une activité professionnelle absolue qui s'impose par l'évidence. Il est clair qu'il faut faire comprendre aux journalistes qu'il y a les fondamentaux d'un système de médias qu'il faut maintenir au-delà d'une activité, et que l'activité participe plus tôt au maintien de ces fondamentaux et non l'inverse. C'est à dire qu'il ne s'agit pas d'utiliser la société pour parvenir à ses fins mais d'aider la société à partir de ses propres activités. Et de ce point de vue on a affaire à ce que j'appelle la sensibilisation. Mais cette sensibilisation passe également au niveau des publics par ce qu'on appelle aujourd'hui les « literacies » médiatiques qui sont un dispositif d'apprentissage du rapport aux médias qui doit se passer depuis l'enfance. On devrait pouvoir enseigner dès l'école primaire, la fréquentation des médias pour que les enfants commencent à prendre la distance entre ce qui est dit dans les médias et ce qui se passe dans la société, parce que les médias n'agissent pas de façon cohérente ensemble d'une seule voix.

Libom Li Likeng,

Pasteur

« Ce séminaire aidera surtout les Hommes de médias à savoir manipuler leur langue »

Cela peut amener l'effondrement de toute une nation lorsque les faits sont au milieu des peuples, des tribus, de toutes les classes que nous avons dans le pays. Ce séminaire aidera surtout les Hommes de médias à savoir manipuler leur langue. Comme dit la Bible, la langue est un très grand danger, c'est un gouvernail qui guide le bateau alors lorsqu'il ne marche pas. Il peut faire chavirer, donc chacun de nous doit ménager sa langue pour pouvoir être en bonne amitié, frères et sœurs dans une nation comme la nôtre. Pour qu'un pays soit entier, il y a tous les pans de la société. Il y a non seulement un séminaire dédié aux journalistes mais aussi à tous les corps sociaux, aussi bien dans le public, le privé, dans le business que dans la religion. La loi fondamentale du pays nous met en harmonie les uns et les autres. Nous disons tous que le Cameroun c'est le berceau de nos ancêtres et comme tel, cela veut dire qu'il n'y a point de musulmans, chrétiens ou animistes c'est d'abord le berceau de nos ancêtres.

LES CIMENTERIES DU CAMEROUN (CIMENCAM) ACCOMPAGNENT LES PROJETS D'INFRASTRUCTURES POUR LES GRANDES RÉALISATIONS

Depuis plus de 50 années, Cimencam est un acteur majeur du développement économique à travers la réalisation des grandes infrastructures du Cameroun. Des produits de qualité, des ciments adaptés aux différents types de constructions pour en assurer leur pérennité et du béton prêt à l'emploi. Dans un secteur fortement concurrentiel depuis quelques années, Cimencam se démarque à travers son offre produit sur des projets d'envergure. Une large gamme de 5 ciments environ pour des utilisations spécifiques. L'un des projets phares de Cimencam est celui de la construction de la station de broyage de Nomayos, localité située dans la banlieue de la capitale politique du Cameroun, qui produira son premier ciment au mois de Janvier de l'année 2019, augmentant la capacité de production annuelle de Cimencam de 500.000 tonnes. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'a été inaugurée ce 20 août, la carrière de pouzzolane de Foumbot, par le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Ernest Gbwaboubou, qui s'est dit satisfait à l'issue de la visite du site qui s'étend sur 42 hectares et représente une réserve d'environ 50 ans avec ses 12 millions de tonnes escomptées. Cimencam participe ainsi à la politique économique de diversification de ses implantations. Cette pouzzolane sera exploitée dès le mois de Novembre 2018 et, servira comme ajout dans le processus de fabrication du ciment.

Un autre projet tout aussi important initié par Cimencam en Mai 2018 est le lancement des études techniques pour la construction de l'extension de son unité de broyage à Figuil dans le Nord. Un investissement de près de 40 milliards de Francs CFA pour renforcer l'offre produit, en augmentant la capacité de production de 1,5 tonnes à 2,1 millions de tonnes/an, soit 600.000 tonnes additionnelles. Une partie de cette production supplémentaire de ciment permettra à Cimencam de répondre aux sollicitations sans cesse croissantes ? venant des régions septentrionales du Cameroun mais aussi des pays de la sous-région.

Au-delà des projets d'investissement, Cimencam accompagne les projets de construction d'infrastructures, en fournissant ses produits (ciment et béton). On peut citer entre autres quelques chantiers :

- La construction des logements sociaux
- La construction des stades d'Olembe et de Garoua dans la perspective de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2019
- La construction du barrage hydroélectrique de Lom Pangar
- La construction du second Pont sur le Wouri
- La construction des autoroutes Yaoundé-Nsimalen et Yaoundé-Douala...

Cimencam c'est aussi de nombreuses actions menées au profit et pour le bien-être des communautés. Dans le cadre d'une étude RSE menée récemment par l'ASCOMT (Association pour la Communication sur les Maladies Tropicales) en 2017, Cimencam a gagné une marche en occupant désormais à la 3e place du classement ; un autre résultat qui réaffirme clairement son engagement sociétal.

JUSTICE INTERNATIONALE

Les États-Unis menacent de sanctionner la Cour pénale internationale

John Bolton, conseiller américain à la sécurité nationale du président Donald Trump a menacé de *« sanctions graves »* la Cour pénale internationale qui a fait part de son intention d'ouvrir une enquête sur des crimes de guerre en Afghanistan.

Arnaud Joseph Etoundi

L'avenir de la Cour pénale internationale est secoué par Washington qui menace de poursuivre ses juges et procureurs, voire même de leur interdire de mettre les pieds sur le territoire américain et de geler les avoirs financiers de ceux-ci. Cependant, l'instance qui juge actuellement l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo et son compatriote Charles Blé Goudé, a été qualifiée *« d'illégitime »* par John Bolton, le conseiller à la sécurité nationale des États-Unis. Face à la décision prise par la CPI d'ouvrir une enquête sur les crimes de guerre commis par les militaires américains en Irak depuis 2003, John Bolton a rétorqué cette éventualité *« La CPI est déjà morte à nos yeux »*, a-t-il déclaré.

Dans la suite de ses propos, il s'est montré radical sur le sujet de la CPI et a même exprimé la pensée qu'a son pays les États-Unis à l'endroit de ce tribunal chargé de juger les auteurs de crimes de masse et de crimes contre l'humanité en déclarant : *« Si la Cour s'en prend à nous, nous n'allons pas rester silencieux… Nous allons interdire à ses juges et procureurs l'entrée aux États-Unis. Nous allons prendre des sanctions contre leurs avoirs dans le système financier américain, et nous allons engager des poursuites contre eux dans notre système judiciaire »*, a-t-il promis.

La Cour, qui siège à La Haye, aux Pays-Bas, a répondu *« agir strictement dans le cadre légal défini par le Statut de Rome »* et être *« attachée à l'exercice indépendant et impartial de son mandat »*. Ses relations avec Washington ont toujours été tumultueuses. Les États-Unis ont toujours refusé d'y adhérer et ont tout fait, notamment par des accords bilatéraux avec de nombreux pays, pour éviter que des Américains puissent être visés par ses enquêtes.

L'instance n'a jugé que des Africains depuis sa création

Depuis sa création en 1998 par l'adoption du statut de Rome, la Cour Pénale Internationale est reconnue comme étant la première et la seule juridiction permanente et universelle. Contrairement à d'autres cours mises en place pour juger des crimes particuliers, à l'exemple du Tribunal de Nuremberg ou le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), 122 pays sur 193 y ont adhéré. Il faut cependant noter que malgré cette universalité de principe dont jouit la Cour, neuf des dix affaires actuellement instruites par cette juridiction sont africaines notamment l'Ouganda, la République Démocratique du Congo, la République de Centrafrique à deux reprises, le Darfour, le Kenya, la Libye, le Mali et la Côte d'Ivoire.

Les affaires pendantes actuelles devant la CPI, ont pour principaux accusés des anciens chefs d'État africains, des leaders politiques accusés de génocides et de crimes contre l'humanité. Les Africains se plaignent et accusent la juridiction de pratiquer la politique *« deux poids, deux mesures »*. Ainsi récemment, la Gambie avait demandé à la CPI de poursuivre les pays occidentaux pour la mort de milliers de migrants en méditerranée. L'on se souvient encore des dix-huit années de prison qu'a écopé l'ancien vice-président congolais Jean Pierre Bemba, par ce tribunal avant d'être finalement acquitté le 08 juin 2018. De ce fait, l'Union africaine elle-même a ouvertement critiqué la CPI. C'est pourquoi, a l'issue d'un sommet en 2013, le Premier ministre éthiopien, Hailemariam Desalegn avait dénoncé une *« chasse raciale »*. *« Elle ne devrait pas pourchasser des Africains »*, avait-il ajouter. D'où l'éventualité d'un retrait collectif des 34 États africains signataires du statut de Rome a une nouvelle fois été évoquée, fin janvier 2016, à Addis-Abeba.

OBSÈQUES DE KOFI ANNAN

Les adieux au Prix Nobel de la paix 2001

Le corps de l'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a été présenté au peuple du Ghana dans le Centre international de conférences de la capitale ghanéenne, Accra. Ce moment pour permettre à ses compatriotes de lui rendre hommage. La dépouille est arrivée à l'aéroport international d'Accra lundi soir au départ de la Suisse.

L'hommage national va précéder la cérémonie d'enterrement officielle jeudi. Les Ghanéens qui le souhaitent pourront s'incliner devant la dépouille de l'illustre disparu entre 10 h 00 et 16 h 00 GMT. Les diplomates, les représentants du gouvernement, les chefs traditionnels et autres dignitaires vont également lui rendre hommage. Kofi Annan a été le premier africain (sub-saharien) à devenir secrétaire général des Nations Unies. Il est décédé le 18 août à l'âge de 80 ans des suites d'une courte maladie.

PRÉSIDENTIELLE SÉNÉGALAISE

Abdoulaye Wade en conflit avec un de ses lieutenants

C'est par une lettre que le secrétaire général du Parti démocratique sénégalais Abdoulaye Wade a rompu avec le président du Groupe Parlementaire de son parti, Madické Niang.

Une lettre adressée à Abdoulaye Wade par des responsables du parti a mis le feu aux poudres.

Le secrétaire général du Parti Démocratique Sénégalais (PDS) quant à lui, voit la main de Madické Niang derrière cette missive lui demandant de trouver une alternative à la candidature de son fils après l'invalidation de son inscription sur les listes électorales et le rejet de son recours par la Cour suprême. Selon Abdoulaye Wade, son poulain a décidé de se mettre en face du parti et en face de son secrétaire général. *« Je regrette seulement qu'il n'ait pas choisi une forme plus élégante d'exprimer ce qui est un libre choix et un droit que personne ne lui conteste, en venant me voir et, dans un tête- à-tête où Allah serait notre seul témoin, m'annoncer courageusement sa décision d'aller tenter sa chance ailleurs »*, a écrit Abdoulaye Wade.

En réponse à A. Wade, Madické Niang a aussi écrit une lettre dans laquelle il a fait part de sa déception et a déclaré qu'Abdoulaye Wade se trompe sur son compte.

« Grande est ma déception en parcourant les lignes de cette lettre. Je suis profondément malheureux de me rendre compte que, malgré toutes les épreuves que nous avons traversées et toutes mes manifestations d'affection profonde pour sa personne, le président Wade ait pu se tromper sur mon compte », se désole M. Niang.

Les relations entre les deux hommes étaient tellement au beau fixe qu'Abdoulaye Wade réside souvent chez Madické Niang lors de ses séjours à Dakar. Madické Niang était l'un de ses hommes de confiance. Il a occupé les fonctions de ministre de la Justice puis de celui des Affaires étrangères durant la présidence d'Abdoulaye Wade.

Le PDS en désaccord avec la candidature de Karim Wade

À cinq mois de la présidentielle sénégalaise, le Parti démocratique sénégalais de l'ancien président Abdoulaye Wade est dans la tourmente. Officiellement, c'est Karim Wade qui doit représenter le PDS au scrutin prévu le 24 février 2019.

Le problème qui se pose ici est que le fils de l'ex-chef de l'État vit en exil au Qatar, son retour a été maintes fois annoncé et sa candidature a été rejetée par les instances officielles. Des voix au sein du parti veulent visiblement un plan B. Une proposition qui a provoqué la colère d'Abdoulaye Wade. Malgré ses 92 ans, Abdoulaye Wade vient de rappeler, en tapant du poing sur la table, qui était le patron. Dans un communiqué publié la nuit dernière, l'ex-président évoque *« un coup de poignard »* de Madicke Niang.

Son ancien ministre de la Justice a confirmé avoir envoyé début septembre une lettre *« confidentielle »* à l'ex-chef de l'État dans laquelle il propose d'ouvrir le débat au sein du PDS sur un plan B vu les obstacles qui s'enchainent et qui pourraient donc empêcher Karim Wade d'être le candidat du parti à la présidence. *« Une trahison »* juge Abdoulaye Wade qui accuse Macky Sall d'être responsable de la situation. *« Il n'y aura pas de plan B. Nous contraindrons Macky à respecter le choix de notre parti »*.

Madicke Niang a répondu au communiqué du secrétaire général en déclarant *« avoir eu tort de proposer une candidature de recours pour sortir le parti de l'impasse »*. Une façon de rentrer dans le rang, mais qui montre que le PDS est en crise. Abdoulaye Wade qui sait mieux que personne que tout aveu de faiblesse pourrait mettre le PDS à terre appelle ses militants : *« À resserrer les rangs au sein de notre grand parti, dernier espoir des Sénégalais pour redresser notre pays »*.

JEUNESSE STARS ET CIE CONTRE KALKABA

Le Tribunal Arbitral du Sport déboute le collectif des clubs amateurs

Sous le couvert de l'Association des Clubs de Football Amateurs du Cameroun (ACFAC), une quarantaine des clubs amateurs avaient saisi le TAS pour s'opposer à la nomination d'un nouveau président de la Chambre de Conciliation et d'Arbitrage.

Mathieu Nathanaël Njog

Le Tribunal Arbitrage du Sport (TAS) a rendu son verdict dans l'affaire opposant Jeunesse Stars de Yaoundé, Etoile Filante de Garoua et Cie au Comité National Olympique et Sportif du Cameroun (CNOSC). La décision a été rendue publique le 10 septembre 2018. En somme, le TAS « *rejette l'appel pour déni de justice déposé le 1er février 2018 contre la Chambre de Conciliation et d'Arbitrage du Comité National Olympique et Sportif Camerounais (CNOSC) par Jeunesse Stars FC de Yaoundé* » et une quarantaine de clubs de football amateur sous le couvert de l'Association des Clubs de Football Amateurs du Cameroun (ACFAC). Pour comprendre cette affaire, il faut remonter au 22 novembre 2017, lorsque la Chambre de Conciliation et d'Arbitrage (CCA) a été saisie par les clubs de football amateurs affiliés à la FECAFOOT, d'une requête tendant à faire prononcer une interdiction d'exercer de dix-sept personnalités occupant des fonctions au sein de la FECAFOOT.

Par la suite, le 27 novembre 2017, les membres de la ligue régionale de football de l'Ouest ont saisi la CCA pour demander l'annulation de la décision du président du Comité de Normalisation de la FECAFOOT du 23 novembre 2017, déclarant nulles les sanctions prononcées le 10 novembre 2017 par l'Assemblée générale de la ligue régionale de football de l'Ouest, à l'encontre de deux personnes. Il s'agit de Philippe Fodjo Tabopda et Tagne Ndianda, respectivement secrétaire général et chargé des finances. Seulement, au moment de la saisine des deux affaires, la CCA était composée conformément à la décision rendue le 30 janvier 2014 par le président du CNOSC, Hamad Kalkaba Malboum, de treize personnes en qualité de conciliateurs et arbitres, dont Pierre Mevongo Meye (président), François Dikoume (vice-président), et Charles Tchatchouang (rapporteur général). Elle prévoyait que leur mandat s'étendait sur l'olympiade 2013-2016.

Audience décisive

Ces derniers ont enrôlé les deux requêtes et ouvert les audiences les 08 et 21 décembre 2017, notamment pour l'affaire portant sur la demande d'interdiction d'exercer de dix-sept personnalités occupant des fonctions au sein de la FECAFOOT. La partie défenderesse va voir sa demande de récusation des arbitres rejetée à l'audience du 21 décembre 2017. A cette audience, la cause a été renvoyée au 11 janvier 2018, la demande des conseils des parties, pour production des écritures et débats. La veille de cette audience décisive, le 10 janvier 2018, le président du CNOSC, Hamad Kalkaba Malboum signe une décision nommant un nouveau président de la CCA en la personne du Pr Joseph-Marie Bipoun Woum pour l'olympiade 2017-2020. La même décision le charger à ce titre, de proposer au président du CNOSC, pour nomination, une liste de personnalités devant constituer le collège des conciliateurs et arbitres de la CCA pour la même olympiade. Il va également décider que « *toute affaire pendante auprès de la CCA était suspendue, à compter de la date de la signature de la présente décision, jusqu'à l'installation des nouveaux responsables de ladite institution* ».

L'accusation par courrier du 15 janvier 2018 adresse à Hamad Kalkaba Malboum, un courrier pour dénoncer cette manœuvre «*dolosive*» frisant le déni de justice et souligne le fait que Hamad Kalkaba Malboum avait été suspendu de toutes les activités et fonctions en relation avec le mouvement olympique sur le continent africain par décision du comité éxécutif de l'ANOCA du 06 mai 2017, décision toujours en force et ayant pour conséquence que la nomination du 10 janvier 2018 était nulle et de nul effet. Elles ont également fait valoir que cette décision avait « *plongé l'ensemble du mouvement sportif camerounais dans un environnement d'insécurité juridique inacceptable pour un Etat de droit* ». Ces parties ont en outre informé Hamad Kalkaba Malboum du fait qu'elles ne défèreraient pas aux convocations « *d'une juridiction constituée de manière illégitime et illégale et n'ayant de toute évidence aucun pouvoir pour statuer sur les litiges en question* ».

TCHAD- CAMEROUN

Un marathon renforce les liens d'amitié

Pour magnifier la relation entre les deux pays, un marathon vient de se dérouler sur les artères des villes de Ndjamena capitale du Tchad et Kousseri, capitale du département du Logone et Chari au Cameroun.

Jean Azele envoyé spécial

Les Républiques du Tchad et du Cameroun sont unies par l'histoire. Les peuples des deux côtés du fleuve Logone, frontière naturelle entre eux partagent des liens de sang. En Afrique centrale, le passage par le pont Ngueli qui relie les deux pays est fluide. C'est inédit dans la sous-région où les frontières sont de véritables murs de Berlin pour les hommes et les biens. Pour magnifier cette embellie, un marathon vient de se dérouler sur les artères des villes de Ndjamena capitale du Tchad et Kousseri capitale du département du Logone et Chari au Cameroun. Pour cette grande première, une distance d'une dizaine de kilomètres, soit cinq de chaque côté de la frontière a été retenue. Des athlètes des deux nationalités ont été enregistrés dans les catégories des jeunes filles et des jeunes hommes.

Des officiels techniques, sous la supervision du président de la Fédération tchadienne d'athlétisme Me Hissène Ngaro par ailleurs vice-président dans la sous-région d'athlétisme, ont veillé sur la bonne organisation sportive de la manifestation. Des exécutifs municipaux, chefs traditionnels, députés et sénateurs ont assisté à l'événement. L'administration, avec en première ligne le préfet du département du Logone et Chari Mekondane Obounou et le chargé d'affaire de l'ambassade de la République du Cameroun au Tchad Oumarou Ncharé y étaient également. Ce dernier dira d'ailleurs que : « *le sport est un vecteur de renforcement des liens entre les peuples. L'événement organisé est une des déclinaisons des hautes directives de Leurs Excellences le président Paul Biya du Cameroun et Idriss Deby Itno du Tchad qui ont appelé à un développement des interactions frontalières entre le Cameroun et le Tchad* ».

Redonner espoir à la jeunesse

Comme performances, Tchadiens et Camerounais se sont partagés les primes et les trophées mis en jeu. Chez les hommes, le vainqueur est un Camerounais élève au lycée mixte de Kousseri ; le nommé Abba Sali André a couvert la distance en 33 minutes 14 secondes. Ancien champion aux jeux Fenassco à Ngaounderé, il est spécialisé dans les 1500 et 5000 mètres. Chez les dames, la première est de nationalité tchadienne : Riab Abdoulaye est arrivée à la place des fêtes de Kousseri après 44 minutes 20 secondes de course. Ses deux suivantes ne sont que des Tchadiennes.

Ce marathon international était placé sous les hauts patronages des ministres tchadiens de la Promotion des jeunes, des Sports, et de l'Emploi et du ministre camerounais des Sports et de l'Education physique. C'est une initiative de l'honorable Kamssouloum Abba Kabir, questeur à l'Assemblée nationale qui depuis une quinzaine d'années appuie ces activités afin de redonner l'espoir à une jeunesse de l'Extrême nord minée par la pauvreté accentuée avec l'avènement des Boko Haram. D'ailleurs, les exactions de la secte se sont enregistrées dans toute la zone du bassin du Lac Tchad, l'appauvrissant davantage. C'est la raison pour laquelle il a été organisé des conférences internationales dans le cadre d'une plateforme appelée « *Rencontres du Sahel* » auxquelles s'est greffé le marathon international. Ndjamena- Kousseri fut un coup d'essai qui s'est rapidement transformé en coup de maître. L'évènement accueillera l'année prochaine d'autres pays tels le Nigeria et le Niger. Un coup de chapeau aux forces de l'ordre des deux côtés de la frontière, aux équipes sanitaires, grâce à elles, aucun incident n'a été déploré.

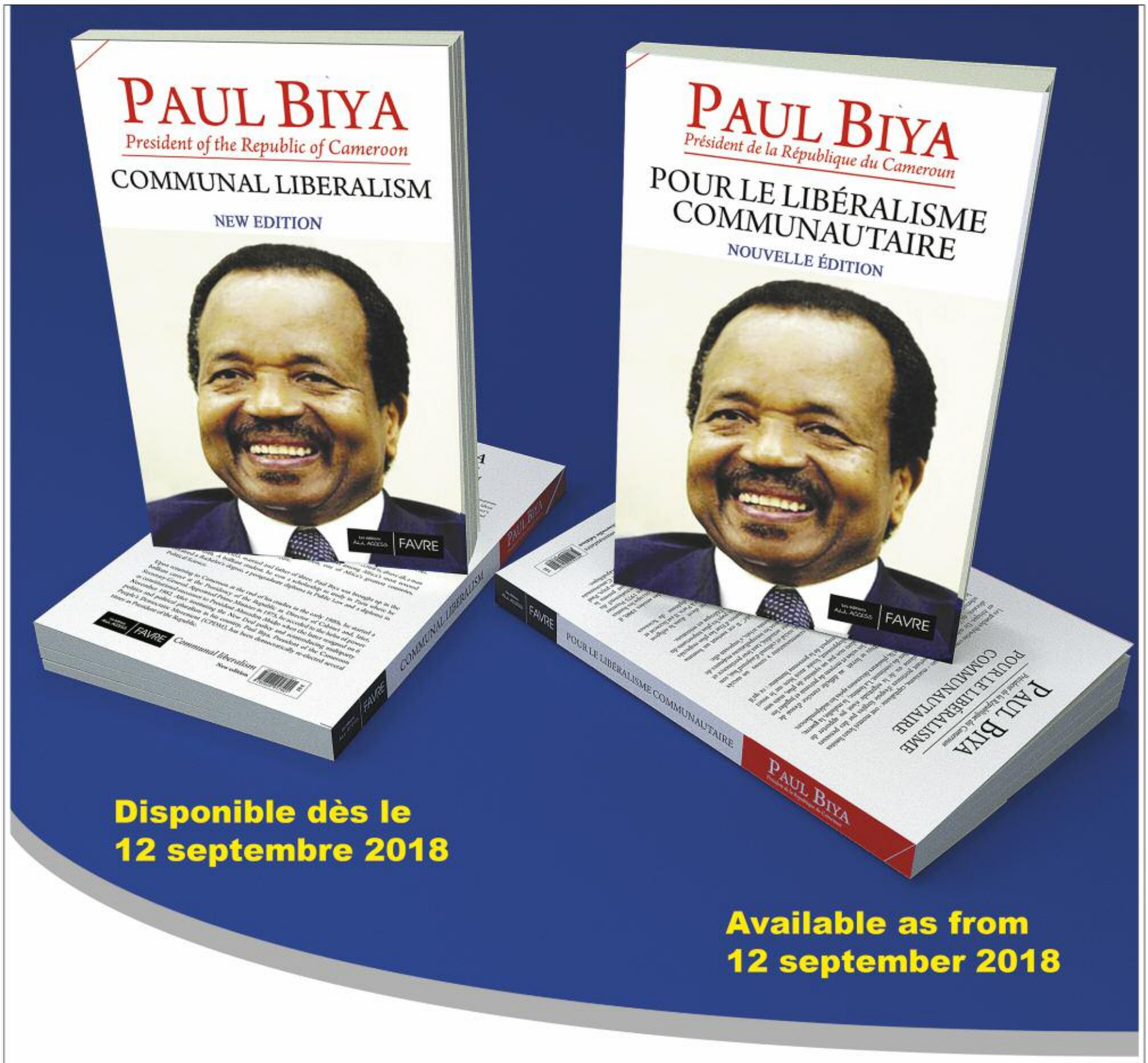

Présentation de l'ouvrage - Book launch*

Ville	Lieu	Date	Heure
Yaoundé	Hôtel Hilton	12 septembre 2018	16H00
Douala	Hôtel Sawa	13 septembre 2018	15H00
Bafoussam	Maison du Parti	14 septembre 2018	15H00
Ebolowa	Collège Régional d'Agriculture	16 septembre 2018	15H00
Maroua	Cercle Municipal	19 septembre 2018	15H00
Buea	Mountain Hotel	21 september 2018	15H00

(*) Agenda susceptible de modification en cas de nécessité